

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN  
Secrétariat Général



Rapport relatif à la monnaie, au crédit et au fonctionnement du système bancaire et financier



Année 2011

## TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>   | <b>2</b>  |
| <b>LISTE DES FIGURES .....</b>   | <b>2</b>  |
| <b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Titre 1 : Environnement économique et financier national, sous-regional et international.....</b> | <b>5</b>  |
| <b>1.1. Situation de l'économie mondiale et des marchés financiers.....</b>                          | <b>6</b>  |
| <b>1.2. Performances économiques des pays africains en 2011 .....</b>                                | <b>8</b>  |
| <b>1.3. Evolution de la situation économique et financière des pays de la CEMAC.....</b>             | <b>9</b>  |
| 1.3.1. Evolution du secteur réel.....  | 10        |
| 1.3.2. Inflation.....  | 10        |
| 1.3.3. Les finances publiques.....   | 10        |
| 1.3.4. Echanges extérieurs .....   | 11        |
| 1.3.5. Situation économique et financière par pays.....  | 11        |
| <b>1.4. Situation économique et financière du Cameroun .....</b>                                     | <b>17</b> |
| 1.4.1. Evolution de l'économie camerounaise au cours des trois dernières années .....                | 17        |
| 1.4.2. Situation de l'économie réelle en 2011 .....  | 24        |
| <b>Titre 2 : Monnaie et crédit .....</b>   | <b>31</b> |
| <b>2.1. Cadre institutionnel de la politique monétaire.....</b>                                      | <b>32</b> |
| 2.1.1. Stratégie et orientation de la politique monétaire.....                                       | 33        |
| 2.1.2. La Programmation monétaire.....   | 36        |
| <b>2.2. Mise en œuvre de la politique monétaire au Cameroun .....</b>                                | <b>42</b> |
| 2.2.1. Les concours à l'Etat .....   | 42        |
| 2.2.2. Les concours aux banques .....  | 42        |
| 2.2.3. Les reprises de liquidité .....   | 43        |
| 2.2.4. Les taux directeurs .....   | 44        |
| 2.2.5. Les réserves obligatoires .....   | 49        |
| 2.2.6. Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties.....                                  | 49        |
| <b>2.3. Etablissements de crédit et évolution du crédit .....</b>                                    | <b>55</b> |
| 2.3.1. Constats généraux .....   | 55        |
| 2.3.2. Evolution des opérations sur titres.....  | 58        |
| 2.3.3. Evolution des opérations avec la clientèle .....  | 58        |
| 2.3.4. Evolution des opérations interbancaires .....   | 58        |
| 2.3.5. Capitaux propres .....  | 58        |
| 2.3.6. Hors-bilan.....   | 58        |
| 2.3.7. Evolution des résultats des banques .....   | 59        |
| 2.3.8. Evolution des crédits à la clientèle.....   | 60        |
| <b>2.4. Système et moyens de paiement .....</b>  | <b>62</b> |
| 2.4.1. Evolution des opérations par chèque.....  | 62        |
| 2.4.1. Evolution des incidents de paiement .....   | 63        |
| 2.4.2. Evolution des virements.....  | 63        |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>   | <b>64</b> |

## LISTE DES TABLEAUX

|   |    |
|---|----|
| <b>Tableau 1</b> : Evolution des concours de l'institut d'émission au Trésor .....              | 42 |
| <b>Tableau 2</b> : Situation des crédits consolidés sur l'Etat .....                            | 42 |
| <b>Tableau 3</b> : Evolution de la liquidité générale des banques .....                         | 43 |
| <b>Tableau 4</b> : Injections de liquidités .....   | 43 |
| <b>Tableau 5</b> : Reprises de liquidités .....   | 43 |
| <b>Tableau 6</b> : Evolution des taux directeurs de la B.E.A.C et des conditions de banque..... | 45 |
| <b>Tableau 7</b> : Evolution des réserves obligatoires .....                                    | 49 |
| <b>Tableau 8</b> : Evolution des avoirs extérieurs nets.....                                    | 49 |
| <b>Tableau 9</b> : Evolution de la trésorerie de l'Etat .....                                   | 50 |
| <b>Tableau 10</b> : Situation de la trésorerie de l'Etat.....                                   | 50 |
| <b>Tableau 11</b> : Contreparties des ressources du système monétaire.....                      | 51 |
| <b>Tableau 12</b> : Les composantes de la masse monétaire.....                                  | 51 |
| <b>Tableau 13</b> : Evolution des dépôts par nature.....  | 53 |
| <b>Tableau 14</b> : Evolution des dépôts par unités institutionnelles .....                     | 53 |
| <b>Tableau 15</b> : Evolution des dépôts par région.....  | 54 |
| <b>Tableau 16</b> : Evolution du bilan consolidé des banques .....                              | 56 |
| <b>Tableau 17</b> : Banques en activité et leurs principaux indicateurs en 2011.....            | 57 |
| <b>Tableau 18</b> : Hors-bilan consolidé des banques.....                                       | 58 |
| <b>Tableau 19</b> : Evolution du compte de résultat consolidé des banques .....                 | 59 |
| <b>Tableau 20</b> : Evolution des crédits à la clientèle par nature.....                        | 60 |
| <b>Tableau 21</b> : Evolution des crédits par unités institutionnelles .....                    | 61 |
| <b>Tableau 23</b> : Evolution des crédits bancaires par secteur d'activité .....                | 61 |
| <b>Tableau 24</b> : Evolution des opérations sur chèque .....                                   | 62 |
| <b>Tableau 25</b> : Evolution des incidents de paiement.....                                    | 63 |
| <b>Tableau 26</b> : Evolution des virements.....  | 63 |

## LISTE DES FIGURES

|  |    |
|--|----|
| <b>Figure 1</b> : Evolution des dépôts à vue.....            | 52 |
| <b>Figure 2</b> : Evolution des dépôts à terme .....         | 52 |
| <b>Figure 3</b> : Evolution des dépôts à régime spécial..... | 52 |

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>AFB</b>       | Afriland First Bank  |
| <b>ALUCAM</b>    | Aluminium du Cameroun  |
| <b>ANEMCAM</b>   | Association Nationale des Etablissements de Microfinance du Cameroun           |
| <b>APU</b>       | Administration Publique  |
| <b>BAC</b>       | Banque Atlantique du Cameroun  |
| <b>BEAC</b>      | Banque des Etats de l'Afrique Centrale   |
| <b>BGFI</b>      | Banque Gabonaise et Française d'Investissements                                |
| <b>BICEC</b>     | Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit                  |
| <b>BRIC</b>      | Brésil, Russie, Inde et Chine  |
| <b>BTP</b>       | Bâtiment et Travaux Publics  |
| <b>CAMAIR Co</b> | Cameroon Airline Corporation   |
| <b>CAMCCUL</b>   | Cameroon Cooperative Credit Union League                                       |
| <b>CAMTEL</b>    | Cameroon Telecommunications  |
| <b>CA-SCB</b>    | Crédit Agricole-Société Camerounaise de Banque                                 |
| <b>CBC</b>       | Commercial Bank of Cameroon  |
| <b>CEEAC</b>     | Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale                             |
| <b>CEMAC</b>     | Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale                          |
| <b>CFCO</b>      | Chemin de Fer Congo Océan  |
| <b>CMEC</b>      | Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit                                       |
| <b>CNC</b>       | Conseil National du Crédit   |
| <b>COBAC</b>     | Commission Bancaire d'Afrique Centrale   |
| <b>CPM</b>       | Comité de Politique Monétaire  |
| <b>CVECA</b>     | Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées                         |
| <b>DDR</b>       | Désarmement, Démobilisation et Réinsertion                                     |
| <b>DPI</b>       | Dialogue Politique Inclusif  |
| <b>DSCE</b>      | Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi                           |
| <b>DSRP</b>      | Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté                              |
| <b>DTS</b>       | Droits de Tirages Spéciaux   |
| <b>ECOSIT</b>    | Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad                    |
| <b>EMF</b>       | Etablissement de Microfinance  |
| <b>F CFA</b>     | Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale                         |
| <b>FEC</b>       | Facilité Elargie de Crédit   |
| <b>FMI</b>       | Fonds Monétaire International  |
| <b>IADM</b>      | Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale                              |
| <b>IARDT</b>     | Incendies, Assurances, Risques Divers et Transport                             |
| <b>INS</b>       | Institut National de la Statistique  |
| <b>MC2</b>       | Mutuelle Communautaire de Croissance   |
| <b>MINEPAT</b>   | Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire |
| <b>MINFI</b>     | Ministère des Finances   |
| <b>NFC</b>       | National Financial Credit  |
| <b>NPI</b>       | Nouveau Pays Industrialisé   |
| <b>PIB</b>       | Produit Intérieur Brut   |
| <b>PME</b>       | Petite et Moyenne Entreprise   |
| <b>PPTE</b>      | Pays Pauvre Très Endetté   |
| <b>RBTR</b>      | Règlement Brut en Temps Réel   |
| <b>RCA</b>       | République centrafricaine  |
| <b>SAFACAM</b>   | Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun                           |
| <b>SCBC</b>      | Standard Chartered Bank Cameroon   |

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>SEMC</b>     | Société des Eaux Minérales du Cameroun            |
| <b>SGBC</b>     | Société Générale de Banque au Cameroun            |
| <b>SMAC</b>     | Système de Monétique en Afrique Centrale          |
| <b>SNH</b>      | Société Nationale des Hydrocarbures               |
| <b>SOCAPALM</b> | Société Camerounaise de Palmeraie                 |
| <b>SONARA</b>   | Société Nationale de Raffinage                    |
| <b>SONEL</b>    | Société Nationale d'Electricité                   |
| <b>SOTELCO</b>  | Société Nationale des Télécommunications du Congo |
| <b>SYGMA</b>    | Système de Gros Montants Automatisé               |
| <b>SYSTAC</b>   | Système de Télécompensation en Afrique Centrale   |
| <b>TCM</b>      | Taux Créditeur Minimum                            |
| <b>TDM</b>      | Taux Débiteur Maximum                             |
| <b>TIAO</b>     | Taux d'Intérêt des Appels d'Offres                |
| <b>TIPP</b>     | Taux d'Intérêt des Prises en Pension              |
| <b>TISIP</b>    | Taux d'Intérêt Sur les Interventions Ponctuelles  |
| <b>TISP</b>     | Taux d'Intérêt sur les Placements                 |
| <b>TOFE</b>     | Tableaux d'Opérations Financières de l'Etat       |
| <b>TP</b>       | Taux de Pénalité                                  |
| <b>TPE</b>      | Très Petite Entreprise                            |
| <b>UBA</b>      | United Bank of Africa                             |
| <b>UBC</b>      | Union Bank of Cameroon                            |
| <b>UEAC</b>     | Union Economique d'Afrique Centrale               |
| <b>UMAC</b>     | Union Monétaire de l'Afrique Centrale             |

# TITRE 1 : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER NATIONAL, SOUS-REGIONAL ET INTERNATIONAL



## 1.1. Situation de l'économie mondiale et des marchés financiers

*L'économie mondiale a été marquée au cours de l'année 2011 par la crise de l'endettement en Europe, et des difficultés économiques de nombreux pays développés qui ont grevé la croissance mondiale.*

Selon la Division des Analyses et de Politique de Développement de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le ralentissement de l'économie mondiale qui se poursuit est à la fois une cause et une conséquence de la crise de la dette souveraine en Europe et des problèmes budgétaires ailleurs dans le monde<sup>1</sup>. Cette crise s'est aggravée dans un certain nombre de pays européens au deuxième semestre 2011, fragilisant davantage la situation des banques détenant la dette publique de ces pays. Même certaines mesures audacieuses (allongement de la maturité des dettes, reversement à la Grèce des gains réalisés par la BCE sur sa dette, moratoire sur le paiement des intérêts, rachat par Athènes de sa propre dette, etc.) prises par les gouvernements des pays de la zone euro dans le but de restructurer de manière ordonnée la dette de la Grèce n'ont fait que renforcer les turbulences sur les marchés financiers et ont suscité de nouvelles préoccupations au sujet d'un éventuel défaut de paiement de certains grands pays de la zone euro, notamment l'Italie.

Les mesures d'austérité budgétaire prises en réponse à cette situation n'ont fait qu'affaiblir davantage les perspectives de croissance et de reprise de l'emploi, tout en compliquant les efforts pour rétablir l'équilibre des finances publiques et des bilans du secteur financier.

Les Etats-Unis ont également fait face à un chômage élevé, au faible niveau de

confiance des ménages et des entreprises ainsi qu'à la fragilité du secteur bancaire.

Dans la mesure où l'Union Européenne et les Etats-Unis sont les deux économies les plus importantes du monde et profondément interdépendantes, leurs problèmes qui se sont renforcés mutuellement ont impacté significativement l'économie mondiale. Les pays en développement qui se sont mieux remis de la crise ont été affectés à travers leurs relations commerciales et financières avec les pays développés.

Les difficultés économiques de nombreux pays développés ont été un facteur important du ralentissement mondial. La plupart subissent encore les conséquences de la crise de 2008 et se trouvent dans des situations difficiles.

La croissance aux États-Unis a ralenti de manière marquée en 2011 et s'est encore faiblie en 2012. En août 2011, le pays était sur le point de faire défaut sur sa dette en raison d'une impasse politique. De nombreuses incertitudes ont accentué la fragilité du secteur financier, entraînant ainsi la réduction des prêts aux entreprises et aux consommateurs.

Dans la zone euro, la croissance a également ralenti de manière considérable depuis le début de l'année 2011.

Le Japon était en récession au premier semestre 2011, causée en grande partie, mais pas exclusivement, par la triple catastrophe du mois de mars (tremblement de terre, tsunami, accident nucléaire). Alors que les efforts de reconstruction suite au séisme devraient élever la croissance du PIB japonais au-dessus de son potentiel à environ 2% pendant les deux prochaines années, les risques d'une nouvelle catastrophe restent orientés à la baisse.

En dépit des conséquences néfastes de la crise, les pays en développement et les économies en transition ont stimulé

<sup>1</sup> Situation et perspectives de l'économie mondiale 2012, Organisation des Nations Unies (ONU).

l'économie mondiale au cours de l'année 2011 et devraient poursuivre sur cette lancée pendant les deux années à venir, mais leur croissance sera nettement inférieure au niveau atteint en 2010 et 2011. Malgré le renforcement des liens économiques entre les pays en développement, ils restent vulnérables au ralentissement de l'activité économique dans les pays développés. Depuis le deuxième trimestre 2011, la croissance économique dans la plupart des pays en développement et économies en transition a commencé à ralentir notablement. Les pays à faible revenu ont aussi connu une légère baisse d'activité. La croissance du revenu par habitant a ralenti de 3,8% en 2010 à 3,5% en 2011.

Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié de janvier à avril 2011. Compte tenu des inquiétudes suscitées par les crises budgétaires effectives ou anticipées dans certains pays de la zone euro, la monnaie unique s'est par la suite dépréciée.

Au plan monétaire, compte tenu du ralentissement de la croissance et des taux de chômage élevés, la plupart des banques centrales ont maintenu en septembre 2011 leurs taux directeurs à des niveaux historiques bas : de 0 à 0,25% jusqu'à mi 2013 aux Etats-Unis, 0,5% au Royaume Uni, 0 à -0,1% au Japon, 1,5% dans la zone euro. En Chine par contre, la Banque centrale a relevé son principal taux directeur de 25 points de base à 6,56% en raison des anticipations inflationnistes.

*Les prix des matières premières ont augmenté, mais demeurent volatiles*

Pour de nombreuses matières premières, la tendance haussière des prix qui a débuté en juin 2010 s'est poursuivie en 2011. Après avoir culminé durant le premier semestre de l'année, les prix ont légèrement baissé. Toutefois, dans le cas du pétrole, des métaux, des matières

premières agricoles et des boissons tropicales, les niveaux de prix moyens pour l'année 2011 dans son ensemble ont dépassé les records atteints en 2008. Dans l'année à venir, les exportateurs ayant bénéficié d'une amélioration des termes de l'échange restent exposés à une potentielle baisse des prix, qui pourrait être amplifiée par la spéculation financière, surtout dans le cas d'une nouvelle récession. Bien que la spéculation financière ait été placée sur l'agenda de plusieurs forums internationaux en 2011, y compris le Groupe des 20 (G20), aucune décision concrète n'a été prise au niveau international afin de mieux réguler les marchés des matières premières.

*La fragilité du système financier international a entravé et influencé négativement le financement du développement.*

Plusieurs faiblesses mettent à mal la mise à disposition de fonds pour financer le développement. La reprise inégale de la croissance dans le monde, le risque de détérioration de la crise de la dette souveraine en Europe et un marché interbancaire européen de moins en moins liquide ont accentué l'aversion du risque des investisseurs et accru la volatilité des flux de capitaux privés.

Dans le même temps, l'aide au développement ainsi que d'autres formes de flux officiels ont été affectées par une plus grande austérité budgétaire et les problèmes de dette souveraine dans les pays développés. De manière semblable que les flux privés, les prestations d'aide au développement ont été pro-cycliques et volatiles.

Les pays en développement, en tant que groupe, ont opéré un transfert net de ressources financières d'environ \$ 826,6 milliards vers les pays développés en 2011. De plus, comme la constitution de telles réserves se fait au détriment d'investissements dans les pays en



développement, son coût d'opportunité est resté élevé.

### *Les déséquilibres mondiaux demeurent une préoccupation politique*

L'importance et la persistance des déséquilibres des comptes courants qui se sont développés au cours des dix dernières années sont préoccupantes. La réduction de ces déséquilibres a été un objectif majeur des consultations entre les ministres des Finances dans le cadre du G20 pour une croissance forte, durable et équilibrée ainsi qu'au cours du processus consultatif d'évaluation mutuelle (PEM) en 2011.

En pratique, après s'être résorbés de manière substantielle pendant la crise, les déséquilibres des comptes courants des grandes économies se sont stabilisés à des niveaux (par rapport au PIB) de moitié inférieurs aux niveaux record enregistrés avant la crise. Les Etats-Unis demeurent l'économie qui enregistre le plus fort déficit, mais celui-ci a considérablement baissé depuis 2006. Les excédents extérieurs de la Chine, de l'Allemagne, du Japon et des exportateurs de combustibles, qui représentent la contrepartie du déficit des Etats-Unis, ont rétréci à des degrés divers. Alors que l'excédent allemand est resté à environ 5 % du PIB en 2011, le compte courant de la zone euro dans son ensemble a été pratiquement en équilibre. D'importants excédents demeurent cependant dans les pays exportateurs de pétrole, atteignant 20 % du PIB ou plus dans certains pays d'Asie occidentale.

## **1.2. Performances économiques des pays africains en 2011**

Du fait essentiellement des troubles politiques en Afrique du Nord et du ralentissement économique dans les économies développées, la croissance économique de l'Afrique a baissé de près de moitié en 2011, se situant à 2,7 %

contre pratiquement 4,6 % en 2010. Ce taux de croissance a été très inférieur à celui enregistré avant la crise mondiale.

La gravité et la persistance de la tourmente sociale et politique en Afrique du Nord, ont accru l'aversion au risque des investisseurs, entraînant une inversion des entrées de capitaux et une baisse de l'investissement privé. La production et les exportations de pétrole (les piliers de l'économie de l'Afrique du Nord) ont également été perturbées (notamment en Libye), et le tourisme s'est effondré. L'Afrique du Nord a affiché une croissance nulle en 2011, contre 4,2 % en 2010 tandis que l'économie de la Libye s'est contractée de 22 % et celle de la Tunisie de 0,6%.

Toutefois, les tendances observées demeurent encourageantes pour l'ensemble de l'Afrique. En dehors de l'Afrique du Nord, la croissance s'est raffermie, atteignant le taux de 4,5 %. Le PIB par habitant a progressé de 2 % en dehors de l'Afrique du Nord, proche des 2,5 % atteints en 2010. Le PIB par habitant a augmenté de 4,7 % en 2011.

Cette croissance a été essentiellement tirée par les recettes plus considérables provenant des exportations de produits de base, à la faveur de la hausse des prix sur les marchés internationaux et de la forte demande pour les produits de base, venant notamment des marchés émergents d'Asie (FMI, 2011b). L'amélioration des termes de l'échange et l'augmentation des recettes provenant des exportations de produits de base, ont permis à de nombreux pays africains exportateurs de ressources de se constituer des coussins de sécurité en réserves de change. Plusieurs pays ont également continué à diversifier leur production pour l'exportation en mettant en place des capacités locales pour le traitement et une plus forte valeur ajoutée et ont pu ainsi conquérir de nouveaux marchés pour des produits de forte valeur dans les marchés émergents

à croissance rapide de l'Asie de l'Est et de l'Amérique latine (FMI, 2011b).

Comme pendant les années précédentes, la demande intérieure a soutenu la croissance dans de nombreux pays et elle devient aussi importante que le marché d'exportation dans certains pays. Cette croissance de la demande intérieure est due à l'augmentation des dépenses publiques sur des projets d'infrastructure majeurs, ce qui a également permis de renforcer la capacité de production de l'Afrique, notamment dans l'agriculture et les industries extractives. La croissance a également bénéficié de l'augmentation des apports d'Investissements Directs Etrangers (IDE), par suite de l'amélioration de la gestion économique et du climat des affaires. En outre, l'accroissement des revenus et l'urbanisation galopante ont eu pour effet de développer le marché de la consommation interne, qui devient une importante source de croissance.

### 1.3. Evolution de la situation économique et financière des pays de la CEMAC

En 2011, l'activité économique s'est significativement accélérée dans la zone CEMAC, en liaison avec la bonne orientation des cours du pétrole et d'autres matières exportées par la CEMAC (autres produits miniers, bois), qui s'est traduite par d'importants gains des termes de l'échange, de l'ordre de 18 % sur l'année, et par une augmentation continue des flux d'investissements étrangers. L'activité économique a également été soutenue par l'augmentation de l'investissement public, notamment au Gabon et en Guinée équatoriale, avec la tenue, en début d'année 2012, de la Coupe d'Afrique des Nations.

Dans ce contexte favorable, la croissance du PIB a atteint 5,1 % en termes réels, après 4 % en 2010. Ces bonnes

performances ont reposé avant tout sur le secteur non pétrolier (+ 5,9 %, contre + 5,5 % en 2010), alors que le PIB pétrolier, qui représente près de 40 % du PIB nominal au plan régional, a été stable en 2011, après un recul de 0,3 % en 2010. L'accélération globale de l'activité économique s'inscrit dans une reprise économique sensible en Guinée équatoriale (+ 7,7 %) et au Cameroun (+ 4,7 %), alors que la croissance s'est ralentie au Congo (+ 5,8 %, après 9,5 % en 2010) et au Tchad (2,2 %, après 13,9% en 2010). L'année 2011 a également été caractérisée par une légère accélération de l'inflation, de 1,6 % en moyenne annuelle en 2010 à 2,7 % en 2011, comme l'atteste l'accélération du glissement annuel des prix, qui a atteint 3,9 % à fin décembre 2011, contre 2,3 % un an plus tôt. La résurgence des tensions inflationnistes a été particulièrement notable au cours du second semestre 2011, en relation avec la montée des cours des produits alimentaires et des carburants, et, sur le plan interne, avec *l'accélération de la croissance*.

Alors que plusieurs pays de la CEMAC avaient recommencé à recourir aux facilités du FMI dès 2008 pour faire face à la crise alimentaire puis à la crise économique globale, les besoins de financement de la plupart des pays membres de la CEMAC ont diminué avec la croissance de leurs revenus pétroliers. La Facilité élargie de crédit (FEC) dont bénéficiait le Congo depuis 2008 a expiré en août 2011. Au Tchad, le programme de référence (sans financement), achevé en octobre 2009 sans conclusion favorable, n'a pas été suivi d'autres programmes.

Des discussions sont en cours pour la mise en place d'un nouveau programme de référence. Une seule facilité du FMI a été mise en place depuis fin 2010, en Centrafrique, qui a bénéficié d'une FEC

en juin 2012, pour un montant de 41,8 millions de DTS.

### 1.3.1. Evolution du secteur réel

Le taux de croissance réel du secteur pétrolier s'est établi à 0,2 % en 2011, contre 2,8 % en 2010, tandis que celui du secteur non pétrolier s'est situé à 5,9 %, contre 4,8% un an plus tôt. En termes de contribution à la croissance, l'apport du secteur pétrolier a été de 0,0 point en 2011 (au lieu de 0,5 point un an plus tôt), et celui du secteur non pétrolier s'est chiffré à 5,0 points, contre 3,9 points en 2010.

La progression de l'activité réelle en 2011 a été soutenue par la demande intérieure avec une contribution positive de 9,4 points imputable principalement à la consommation (6,5 points) et la bonne orientation des investissements productifs (6,8 points). La demande extérieure, pour sa part, a grevé la croissance à hauteur de 4,3 points. Du côté de l'offre, le principal moteur de la croissance a été le secteur tertiaire avec 3,4 points de contribution à la croissance du PIB réel.

### 1.3.2. Inflation

La croissance annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation des ménages s'est légèrement accélérée en 2011, pour atteindre 2,7 %, après 1,6 % en 2010, soit un niveau qui reste inférieur à la norme communautaire fixée en matière de convergence (3 %). En glissement annuel à fin décembre 2011, l'indice à la consommation a progressé de 3,9 %, contre 2,3 % à fin décembre 2010, reflétant de plus fortes tensions inflationnistes au second semestre de l'année. Cette évolution traduit avant tout une résurgence des pressions inflationnistes au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale, du fait de la fermeté de la demande intérieure dans un contexte d'accélération de la croissance économique. Au Tchad et en

Centrafrique, les tensions inflationnistes renvoient à la faiblesse de l'offre locale de produits agricoles et aux difficultés d'approvisionnement, pour partie temporaires.

Outre ces facteurs internes, les pressions inflationnistes traduisent également l'impact des hausses de prix observées sur les marchés internationaux de produits agricoles et de matières premières, en particulier le pétrole. S'agissant des carburants, la transmission de ces hausses de prix n'a toutefois été que partielle, les mécanismes de contrôle des prix et les subventions générales aux produits pétroliers ayant limité la hausse des prix à la pompe.

### 1.3.3. Les finances publiques

Les finances publiques des pays de la CEMAC ont continué à s'améliorer en 2011, essentiellement en raison d'une forte hausse des recettes pétrolières, l'excédent budgétaire (base engagements, hors dons) passant de 1,5 % du PIB en 2010 à 3,2 % du PIB en 2011. Les recettes budgétaires (hors dons) se sont accrues de près de 20 %, du fait de la forte expansion des recettes pétrolières (+ 26,0 %), qui représentent plus des deux tiers des recettes budgétaires totales en CEMAC, les recettes non pétrolières progressant pour leur part de 9,2 % d'une année sur l'autre. Le taux de pression fiscale, mesuré par le ratio des recettes non pétrolières sur le PIB non pétrolier, s'est stabilisé à 16,5 % du PIB.

La croissance des dépenses budgétaires s'est accélérée, pour atteindre 12,7 %, le ralentissement des dépenses courantes ayant été plus que compensé par le dynamisme des investissements.

La progression des dépenses courantes s'est limitée à 8,5 %, contre 15,2 % en 2010, du fait d'un repli prononcé des intérêts versés au titre de la dette extérieure, de l'ordre de 19,1 %, notamment au Congo, et d'un moindre

dynamisme des autres dépenses courantes. La progression de la masse salariale a été, en revanche, plus forte, de 4,8 % en 2010 à 11,0 % en 2011.

Les dépenses en capital, finançant les projets de construction d'équipements, de réhabilitation et de développement des infrastructures, sont demeurées à un niveau élevé, atteignant 5475,1 milliards, soit une hausse de 17,8 %. Cette accélération est essentiellement imputable à la hausse des investissements publics au Cameroun, en Guinée équatoriale et au Congo.

Au total, après prise en compte de l'apurement des arriérés à hauteur de 258,1 milliards, le solde base caisse a fait apparaître un excédent important, à hauteur de 3,1 % du PIB, après 4,5 % du PIB en 2010, le recul observé résultant pour une large part de l'impact du réaménagement de la dette du Congo au titre de l'initiative PPTTE en 2010 et qui explique la forte contraction des dons extérieurs en 2011.

#### 1.3.4. Echanges extérieurs

Le compte des transactions courantes de la CEMAC s'est redressé de 4,4 % du PIB contre un déficit de 746,7 milliards (-2,1% du PIB) en 2010. A l'exception du Gabon, tous les autres Etats de la CEMAC ont enregistré des performances négatives en ce qui concerne les soldes extérieurs courants. L'évolution du solde courant traduit un accroissement de l'excédent commercial, que viennent compenser les déficits discontinus de la balance de services et de la balance des revenus.

S'agissant de l'endettement extérieur, le ratio de l'encours de la dette au PIB s'améliore nettement, revenant de 12,7 % en 2010 à 12,4% un an plus tard. Cette évolution favorable résulte principalement des mesures favorables relatives aux initiatives de réduction de la dette dont ont bénéficié certains pays (République Centrafricaine en juin 2009

et le Congo en janvier 2010). De même, le ratio du service de la dette sur les exportations de biens et services s'est considérablement amélioré, passant de 9,7 % en 2010 à 2,1 % en 2011.

#### 1.3.5. Situation économique et financière par pays

##### CAMEROUN

Au cours de l'année 2011, les performances de l'économie camerounaise se sont améliorées par rapport à 2010, grâce à la bonne tenue des cours des matières sur les marchés internationaux, et au dynamisme du secteur tertiaire et de l'agriculture. Le taux de croissance du PIB réel est passé de 3,3 % en 2010 à 4,1 % en 2011, dans un environnement caractérisé par la forte progression des cours de toutes les matières premières exportées par le Cameroun. Cette amélioration est davantage la résultante de l'amélioration des secteurs secondaire et tertiaire, qui ont connu une augmentation de leur contribution à la croissance de l'ordre de 0,3 et 0,8 point respectivement.

Concernant le **niveau général des prix** à la consommation, les pressions inflationnistes ont été contenues à la limite des critères de convergence sous-régionale. Cette hausse de 2,9 % résulte de l'augmentation de 4,8 % des prix des produits alimentaires, de 3,1 % de ceux des articles d'habillement et chaussures et de 3 % des dépenses de maison.

Dans l'optique de l'implémentation de la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat pour la **modernisation des finances publiques**, le projet de guide méthodologique de budgétisation par programme et l'avant-projet de textes d'application du décret portant réglementation sur la comptabilité publique ont été élaborés et validés. Cette réforme engagée depuis 2007 s'est davantage concrétisée par



l'élaboration et le lancement en 2010 du Document de Stratégie pour la Croissance et l'emploi (DSCE) et devra connaître son implémentation effective en 2013. Pour réaliser les multiples projets structurants, le budget de l'exercice 2011, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 2 571 milliards de F CFA, a connu une légère augmentation d'un milliard de F CFA par rapport à l'exercice 2010.

En ce qui concerne le **commerce extérieur**, en 2011, *l'Union Européenne* est demeurée le principal partenaire commercial du Cameroun, avec 40 % des échanges en valeur, contre 44 % en 2010. Elle est suivie par l'Afrique (18,4 % des échanges dont 7 % pour la zone CEMAC et 6 % pour l'Afrique de l'Ouest), l'Asie Orientale (16,4 contre 15,4 % en 2010), l'Amérique (8,7 % dont 5,6 % avec l'Amérique du Nord). En 2011, le solde global de la balance des paiements est déficitaire de 163,5 milliards (1,8 % du PIB) contre un excédent de 99 milliards en 2010. Le financement de ce déficit a été effectué à travers : (i) la baisse des avoirs de réserves officielles (155 milliards) ; (ii) l'augmentation des engagements extérieurs de la Banque Centrale (9,6 milliards) ; (iii) le « financement exceptionnel » (-0,6 milliard). La demande extérieure nette des biens a apporté une contribution négative de 2,9 % à la croissance en 2011, soit une baisse de 0,8 point par rapport à 2010. Cette perte de vitesse est due à **la diminution des exportations et l'accroissement des importations**. La baisse des exportations découle du repli des quantités exportées de café (-35,6 %), de l'aluminium (-11,7 %), du bois grumes (-6,2 %), des huiles brutes de pétrole (-6 %) et du caoutchouc (-4,7 %).

## CONGO

D'après le rapport 2012 de la zone franc, la croissance économique s'est ralentie,

pour revenir à 5,8 %, après 9,5 % en 2010. La consommation est demeurée dynamique, contribuant à la progression du PIB à hauteur de 7,2 points, alors que les programmes d'investissements publics, combinés aux investissements privés, essentiellement du secteur pétrolier, ont généré une croissance de l'ordre de 14 points de PIB. En revanche, **la contribution des exportations nettes a été négative** (- 15,4 points de PIB), du fait du relèvement du niveau des **importations de biens et services** liés aux investissements.

**La contribution du secteur primaire** à la croissance du PIB a été **négative de 0,4** point de PIB, compte tenu du recul du PIB pétrolier (- 1,2 point), alors que la reprise des activités agricoles s'est poursuivie (+ 0,2 point). Au niveau du **secteur agricole, les productions vivrières ont progressé de 2,6 %**, alors que la production de certaines cultures d'exportation reculait fortement, comme le sucre (- 13,9 %). Afin de valoriser les terres arables encore non cultivées, estimées à plus de 11 millions d'hectares, les autorités favorisent également l'installation d'agriculteurs, qui s'est traduite, en 2011, par la concession de **80 000 hectares de terres arables dans le sud-ouest du pays à des fermiers sud-africains**.

En lien avec la reprise de la demande, notamment des pays asiatiques, et des prix à l'exportation, l'activité du secteur de la sylviculture, qui représente 2,6 % du PIB, a progressé de plus de 30,0 % en 2011, contribuant ainsi à la croissance à hauteur de 0,6 point (contre 0,9 point en 2010). Afin de soutenir la reprise de ce secteur, les autorités ont reconduit les dispositifs d'exemptions fiscales à l'exportation, tout en distribuant des permis d'exploitation à de nouveaux opérateurs. Le principal exploitant, la Congolaise Industrielle de bois, a été vendu au groupe Olam (Singapour) en décembre 2010, tandis que la société chinoise Foma étudierait l'acquisition de la station de reboisement de Fouenza au

sud du pays. La production d'eucalyptus s'est réduite de 14,1 %, du fait d'une diminution des surfaces cultivées.

Les industries extractives ont contribué négativement à la croissance réelle du PIB à hauteur de - 1,2 point (après + 4,3 points en 2010) du fait notamment du recul de la production pétrolière et de l'arrêt de la production de cuivre.

La production pétrolière est passée de 15,5 millions de tonnes en 2010 à 14,9 millions de tonnes en 2011, soit une baisse de 4 %, en dépit de la mise en production du site de Libondo, en mars 2011, qui dispose d'un potentiel de 8 000 à 12 000 barils par jour. Afin de maintenir l'expansion de la production pétrolière, les autorités ont autorisé l'exploration ou l'exploitation des champs tels que ceux de Moho Nord, Moho Bilondo phase 1 Bis, Pôle Pégase sur mer très profonde Sud (MTPS), Turquoise sur mer profonde Nord (MPN), Lianzi sur la zone d'intérêt commun avec l'Angola. Les réserves prouvées du Congo s'élèvent à 300 millions de tonnes, soit environ vingt-six ans de production, à son rythme actuel.

Le secteur secondaire a soutenu la croissance à hauteur de 1,7 point, contre 0,9 point en 2010, grâce au dynamisme du secteur des BTP, dont l'activité s'est accrue de 42,9 %. L'activité manufacturière s'est également accrue de 9 %, contre 12 % pour celles de l'énergie et de la distribution d'eau. Le dynamisme du secteur secondaire résulte pour partie de l'accélération des investissements publics comme privés.

Le secteur tertiaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 3,9 points en 2011, contre 3,0 points en 2010, reflétant la croissance des activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration (+ 0,8 point), ainsi que celle des activités de transport et de télécommunications (+ 1,2 point). Le marché de la téléphonie mobile, dont le

taux de pénétration est très élevé (95 % de la population), continue à croître rapidement, le chiffre d'affaires généré par le secteur s'établissant à 58,3 milliards à la fin de 2011 (+ 17 % sur un an).

L'inflation, mesurée sur la base de la moyenne des prix prévalant à Pointe-Noire et à Brazzaville, a atteint 2,2 % en 2011 (contre 0,4 % en 2010) du fait du raffermissement de la demande intérieure, induite en particulier par les augmentations salariales dans le secteur public. Toutefois, l'augmentation de l'indice des prix a été atténuée par le contrôle des prix des carburants institué par les autorités, qui a ainsi atténué la transmission de l'augmentation des cours internationaux du pétrole aux prix à la pompe.

## GABON

La croissance économique s'est légèrement accélérée en 2011, pour atteindre 6,8 %, après 6,6 % en 2010. Cette forte croissance économique est avant tout soutenue par le dynamisme de la demande interne, dont la contribution à la croissance réelle a atteint 9,8 points. Alors que la progression de la consommation est demeurée soutenue, avec une contribution à la croissance de 6,2 points, celle des investissements, tant publics que privés, s'est ralentie significativement (apport de 3,7 points à la croissance après 13,6 points en 2006). Les exportations nettes ont contribué négativement à l'activité économique à hauteur de - 3,1 points, après - 8,7 points en 2010.

Depuis 2009, les autorités ont engagé un important train de réformes destinées à accroître de manière durable le potentiel de croissance du Gabon, *via* la diversification du tissu productif et l'amélioration du climat des affaires. L'objectif de cette stratégie est de transformer le pays en économie émergente d'ici à 2025. Ce nouveau



cadre stratégique, baptisé « Gabon émergent », se décline suivant trois composantes : « Gabon industriel » (développement du secteur secondaire), « Gabon vert » (développement durable et écotourisme) et « Gabon des services » (économie du savoir).

En 2011, le secteur primaire a contribué négativement à la croissance du PIB réel, à hauteur de - 0,4 point, du fait d'un ralentissement significatif des activités extractives (0,2 point en 2011, contre 1,3 point en 2010) et de l'activité sylvicole. Ce ralentissement provient essentiellement d'une baisse de 1,6 % de la production de pétrole, en raison notamment des mouvements de grève au cours de l'année, suite à des litiges entre les autorités publiques et l'ONEP (Organisation Nationale des Employés du Pétrole).

L'expansion du secteur pétrolier, qui représente 54,2 % du PIB en 2011, demeure prioritaire pour les autorités. Deux nouveaux contrats d'exploration et de partage de production ont été signés avec Perenco Oil & Gas Gabon en décembre 2011.

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB s'est établie à 2,3 points, comme en 2010. Cette stabilité recouvre un ralentissement significatif de l'activité du BTP (+ 9,7 %, contre + 71,2 % en 2010) et une accélération des activités manufacturière et énergétique (14,0 %, après 2,0 % en 2010).

La contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle est passée de 1,5 point en 2010, à 4,4 points en 2011, du fait notamment de la hausse des services des administrations publiques (+ 9,6 %) ainsi que des autres services (+ 9,1 %). Dans le secteur des télécommunications, la reprise de Gabon Télécom par la société Maroc Télécom a été finalisée en décembre 2010. Le développement du secteur des télécommunications devrait être accéléré par la connexion du pays au

câble sous-marin de fibre optique ACE (Africa Coast to Europe). Dans le cadre de ce projet, un accord de prêt de 58 millions de dollars a été signé entre l'État et la Banque mondiale. Cet accord devrait accroître la couverture géographique des réseaux à bande passante de grande capacité et diminuer les coûts des services de communications.

S'agissant de l'évolution des prix, le taux d'inflation est en légère baisse en 2011, pour s'établir à 1,2 % en moyenne annuelle (après 1,5 % en 2010). La détente des prix amorcée depuis fin 2008 s'est poursuivie en 2011, principalement en raison des mesures prises pour lutter contre la vie chère, comme la réduction du taux de TVA sur certains produits de première nécessité. Toutefois, la hausse des cours mondiaux de certains produits d'importation (produits pétroliers principalement) a contribué à une recrudescence des tensions inflationnistes en cours d'année.

## GUINEE EQUATORIALE

Alors que le taux de croissance était négatif en 2010, l'année 2011 a été marquée par une relance de l'économie avec un taux de 7 %. Cette reprise a été soutenue par un regain d'activité dans le secteur pétrolier et les investissements publics. Une baisse de la croissance est attendue en 2012 (4 %) avant une reprise graduelle en 2013 (6,6 %). Ces résultats dépendent de la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole et du gaz.

La Guinée Équatoriale demeure fortement dépendante du pétrole, qui contribue à hauteur de 78 % à la formation du produit intérieur brut (PIB). Peu de progrès ont été accomplis concernant la diversification de l'économie, alors que le gouvernement dispose de moyens financiers importants pour y parvenir. En effet, les recettes pétrolières devraient être réinvesties dans

les secteurs des services mais aussi l'agriculture et la pêche.

L'inflation a légèrement baissé en 2011 pour atteindre 7,2 % contre 7,5 % en 2010, mais reste nettement supérieure aux normes de convergence imposées par la Communauté financière africaine (CFA, zone franc). La période 2011-13 devrait être marquée par la persistance des tensions inflationnistes. En raison de la hausse des dépenses publiques et de la progression des produits importés, en particulier alimentaires, le taux d'inflation pour 2012 devrait être identique à celui de 2011 (7,1 %). En matière de finances publiques, le solde budgétaire est resté négatif en 2011 à -2.3 % du PIB contre -4.8 % en 2010. La gestion des finances publiques enregistre des contre-performances qui sont liées à une programmation inadéquate des dépenses d'investissement.

Malgré la reprise économique, les indicateurs sociaux demeurent inférieurs aux moyens dont dispose le pays. La Guinée Équatoriale présente les caractéristiques des pays à faibles revenus, alors qu'elle dispose de l'un des PIB par habitant les plus élevés du continent. La richesse pétrolière ne profite pas à la majorité de la population (environ 75 %) qui vit encore en dessous du seuil de pauvreté.

Le problème du chômage des jeunes se pose avec acuité. Entre 2010 et 2020, de 25 000 à 49 000 jeunes devraient entrer sur le marché du travail chaque année. La création d'emplois reste limitée, en raison de la modeste taille du secteur non pétrolier, mais aussi parce que le secteur pétrolier (78 % du PIB) n'absorbe que 4 % de la main d'œuvre. De plus, les jeunes sont pas ou peu qualifiés et n'atteignent pas les critères d'entrée sur le marché du travail. Il s'avère aussi difficile d'avoir accès à l'information en ce qui concerne les possibilités d'emploi pour les jeunes. Enfin, le processus de recrutement manque parfois de

transparence et de compétitivité. En définitive, il n'y a pas encore de politique bien définie pour promouvoir l'emploi des jeunes dans le pays. Néanmoins, le Plan national de développement économique et social (PNDES), qui cible la diversification de l'économie, prévoit plusieurs mesures qui soutiennent indirectement l'emploi des jeunes. Il semble que peu de progrès aient été accomplis pour le moment.

## REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La croissance économique a légèrement augmenté en 2011, pour atteindre 3,3 %, après 2,9 % en 2010. Ce rebond est lié à la hausse de la demande externe, dont la contribution à la croissance réelle s'est élevée à 3,5 points, contre - 1,2 point en 2010, alors que celle de la demande interne est devenue légèrement négative en 2011, à - 0,2 point. Cette quasi-stabilité recouvre une atonie globale de la consommation, la progression de la consommation publique compensant la baisse de la consommation privée. La forte progression de la formation brute de capital fixe privée a également été compensée par un net recul des investissements publics (contribution négative au PIB de 1,1 point).

Le secteur primaire, qui représente en 2011 près de 53 % du PIB, a contribué à la croissance réelle à hauteur de 2,2 points, le rétablissement progressif de la sécurité dans les zones rurales ayant favorisé une reprise de la production agricole (+ 0,9 point). Les productions vivrières de manioc, de mil et de maïs ont globalement augmenté de l'ordre de 2 % en un an, de même que l'élevage, qui a contribué à la croissance du PIB, à hauteur de 0,2 point.

En 2011, la contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB s'est atténuée, pour revenir à 0,3 point, après 0,8 point en 2010. Alors que l'activité du BTP a diminué de 1,6 % en 2011, celle

de l'industrie manufacturière s'est accrue d'environ 5,0 % en volume, sa contribution à la croissance du PIB se maintenant ainsi à 0,4 point.

Afin d'accroître la production d'électricité, qui ne couvre que partiellement les besoins de la population et de l'activité économique, entraînant de nombreux délestages, les gouvernements centrafricains et chinois ont signé en 2010 un contrat de financement d'environ 15 milliards pour la réalisation d'une nouvelle centrale hydroélectrique, sur dix-huit mois, sur le barrage de Boali. La mise en service de cette centrale, prévue pour la fin 2012 ou le début 2013, permettra de porter la production d'électricité de 18 à 28 mégawatts, soit une augmentation de plus de 50 % de la capacité de production du pays. La réhabilitation de Boali 1 et 2, ainsi que des lignes de transmission, financée par l'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque mondiale, devrait également être achevée à cette date.

Enfin, le secteur tertiaire a apporté une contribution de 1,0 point à la progression du PIB réel, contre 0,7 point en 2010, reflétant avant tout la hausse des activités du commerce, des transports et des communications (+ 2,8 %), et l'augmentation des services des administrations publiques (+ 10,4 %).

S'agissant du secteur des télécommunications, la RCA a bénéficié fin juin 2011 de financements de la Banque mondiale de 20 millions de dollars pour la construction de son réseau national de transmission par fibre optique et pour l'établissement des points d'interconnexion régionaux permettant le raccordement de son trafic vers des câbles sous-marins, dans le cadre de la première phase du projet Central African Backbone (CAB).

L'inflation est demeurée modérée en 2011, la progression de l'indice des prix

se limitant, en moyenne annuelle, à 1,2 %, après 1,5 % en 2010. Cette décélération tient pour l'essentiel à une amélioration de la chaîne d'approvisionnement des produits alimentaires et à la progression des cultures vivrières. La forte hausse des cours internationaux pétroliers en 2011 n'a pas eu d'impact significatif sur les prix des carburants, en raison de la suspension, par les autorités, du mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants.

## TCHAD

La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) du Tchad devrait atteindre 7 % en 2012, tirée par le secteur non pétrolier, grâce à la mise en service de nouvelles unités de production d'électricité et de ciment. Mais elle pourrait se ralentir en 2013 (3,2 %) du fait de la baisse de la production pétrolière. Après une légère hausse de 0,6% du niveau général des prix en 2011, l'inflation sera maintenue sur la période 2012-13 largement en deçà de 3 %, critère de convergence retenu par la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). En 2011, l'économie tchadienne a connu un net ralentissement avec un taux de croissance de 2,8 %, contre 14,3 % en 2010, à cause principalement de la baisse d'activité dans le secteur primaire.

A terme, les objectifs budgétaires suivants sont visés par le gouvernement : *(i)* solde primaire hors pétrole autour de 11,2 % à l'horizon 2013 ; *(ii)* solde budgétaire global autour de 4 % à partir de 2012 ; et *(iii)* taux de pression fiscale hors pétrole supérieur à 9 % en 2014.

Pour atteindre ces objectifs, les efforts de maîtrise et de rationalisation des dépenses courantes devraient être maintenus. Sur la période 2012-13, le processus de consolidation de la position extérieure sera poursuivi. Le solde de la

balance globale se maintiendrait aux environs de 3,6 % du PIB en 2012 pour fléchir à 0,8 % du PIB en 2013. La diminution progressive de la production de pétrole serait compensée par le raffermissement des cours ainsi que par la progression de la filière coton et du commerce transfrontalier de bétail.

Avec une baisse de 5,1 %, le secteur primaire a ainsi contribué au ralentissement de la croissance en 2011.

Cette évolution est imputable à une baisse de la production agricole vivrière de 29,1 % due, à son tour, au retournement cyclique après la forte hausse de 61,7 % enregistré en 2010, et aussi au retard des pluies observé en 2011. En dépit de cette tendance à la baisse, la croissance du secteur primaire enregistrera en 2012 et 2013 un rebond grâce aux bons résultats de la production agricole.

L'activité agro-industrielle connaît quant à elle une croissance de 8,4 % favorisée par le retour des paysans à la culture du coton et la bonne tenue des cours mondiaux de ce produit. S'agissant de l'exploitation pétrolière, la production du brut est en baisse de 1,4 % suite à des conditions géologiques moins favorables et aux coûts de production de plus en plus élevés. Cette baisse pourrait se poursuivre avec des prévisions de taux de croissance respectivement de 1,1 % et -4,6 % en 2012 et 2013.

L'activité dans le secteur secondaire a connu une hausse de 18,7 %, progression qu'explique la forte hausse (53,8 %) enregistrée par la branche égrenage de coton consécutive à la solution apportée aux problèmes techniques connus par la société Coton-Tchad. Le démarrage de la production de ciment au second semestre 2011 et la bonne tenue de la demande intérieure ont permis à l'ensemble des autres productions industrielles de progresser de 4,9 %. La branche électricité, gaz et eau a progressé

de 11,8%, grâce à l'apport de la Société de raffinage de N'Djamena (SRN) au second semestre 2011. Les perspectives du secteur secondaire sont prometteuses pour 2012 et 2013 avec des prévisions de taux de croissance respectivement de 18,7 % et de 7,5 %. Ces prévisions s'appuient sur les changements structurels qui interviendront à court terme dans ce secteur, notamment la mise en service de la zone industrielle et l'amélioration significative de la production d'électricité.

Quant au tertiaire, il affiche une croissance de 5,8 % en 2011 contre 14,7 % en 2010, un résultat dû au recul important des activités du commerce, des transports et des télécommunications ainsi que des activités hôtelières, conséquences, notamment, du retrait de la Mission des Nations unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). L'activation de la fibre optique et ses implications sur les sous-secteurs, en particulier de la communication, pourraient entraîner une croissance du tertiaire de l'ordre de 6,7 % en 2012 avant un nouveau fléchissement à 2,3 % en 2013 sous l'effet de la baisse des activités du commerce.

## 1.4. Situation économique et financière du Cameroun

### 1.4.1. Evolution de l'économie camerounaise au cours des trois dernières années<sup>2</sup>

#### a) Croissance et prix

Consécutivement à la reprise de l'économie mondiale et l'implémentation des actions prioritaires préconisées dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), l'activité au Cameroun est repartie en 2010 avec un taux de

<sup>2</sup> Rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières de la Nation, janvier 2012.



croissance estimé à 3,3%, pour atteindre 4,1% en 2011.

Le secteur primaire, tiré par **l'agriculture vivrière, l'élevage et la chasse**, a atteint un taux de croissance de 3,1%. L'agriculture vivrière, soutenue par la demande domestique et sous-régionale, bénéficie des nombreux programmes de relance de la production de plusieurs spéculations (riz, maïs, pomme de terre, banane plantain, racines et tubercules, etc.) à travers la distribution des semences ou du matériel végétal amélioré, l'achat et la distribution des engrais à prix réduits, la vulgarisation des méthodes culturales plus modernes. C'est la sylviculture, en forte baisse pendant la crise, qui tire le plus profit de la demande extérieure avec la reprise de l'activité économique mondiale. En 2011, ce secteur représentait 22,9% du PIB, a crû de 5,0 %, et a contribué pour 0,4% à la croissance réelle.

Au terme de l'année 2011, le secteur secondaire a connu un accroissement de 2% et a représenté 26,4% du PIB. Cette évolution favorable résulte de la bonne tenue de la production manufacturière (4,3%), de la vigueur du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) qui a connue une amélioration de sa valeur ajoutée de 9,1%. Le Gouvernement a également mené des actions en faveur des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat, notamment :

- la réhabilitation du centre de transformation agroalimentaire de Bafoussam ;
- l'élaboration de la stratégie d'appui au développement du secteur privé ;
- la poursuite des travaux de construction du Centre International de l'Artisanat de Yaoundé ;
- le démarrage des travaux de construction des villages artisanaux de Limbé, Maroua et Bafoussam ;

- l'opérationnalisation des trois guichets uniques de création d'entreprises de Garoua, Bafoussam et Bamenda ;
- l'acquisition d'un outil diagnostic suite à un accord signé avec l'Université de Québec-à-Trois-Rivières ;
- la mise en œuvre effective du projet pilote « One Village, One Product » sur la valorisation du rotin à Memiam près de la ville de Mbalmayo ;
- l'appui en matériel informatique aux incubateurs et/ou pépinières d'entreprises, à l'Université de Yaoundé 1 (Ecole Nationale Supérieure Polytechnique), et à l'Institut du Sahel ;
- la construction des centres agroalimentaires de Limbé, Ebolowa et Bertoua ;
- l'organisation des premières *Journées Nationales de la PME* les 20, 21 et 22 septembre 2011 ;
- le démarrage des travaux de construction des villages artisanaux d'Ebolowa et de Limbé.

En 2011, le secteur tertiaire a crû au taux de 4,7% et représente 43,2% du PIB. Concernant les transports, les actions suivantes visant la réduction du nombre d'accidents de la route ont été poursuivies : (i) l'intensification des campagnes de prévention et de sécurité routière, ainsi que le suivi des agences de voyage sur l'ensemble du territoire national ; (ii) le contrôle régulier du taux d'alcoolémie chez les conducteurs ; (iii) la contrôle de vitesse par l'utilisation des radars sur le réseau Yaoundé-Douala-Bafoussam ; (iv) la refonte de l'examen du permis de conduire. S'agissant des télécommunications, en 2011, le nombre d'abonnés a été de 10 808 863 contre 8 911 665 en 2010, soit une hausse de 21,3%. Le nombre d'abonnés du téléphone mobile s'est accru de 21,2% et celui du fixe de 22%. Cette évolution

résulte de la densification du réseau, de l'augmentation des capacités d'accès via le câble sous-marin à fibre optique, de la diversification des offres commerciales et de l'organisation de vastes campagnes promotionnelles.

Concernant le secteur du tourisme, le Cameroun a enregistré 604 052 touristes en 2011 pour des recettes de l'ordre de 115 milliards contre 572 728 visiteurs pour 109,7 milliards en 2010. S'agissant de l'offre d'hébergement, le pays disposait en 2011 de 468 établissements hôteliers pour une capacité de 13 363 chambres, 298 suites et 264 appartements.

S'agissant des prix, l'inflation a été de 2,9% en 2011, contre 1,3% en 2010 et 3% en 2009. Cette hausse des prix a été tirée par les prix des produits alimentaires qui ont grimpé de 5,1% en glissement annuel. Cette reprise de l'inflation a lieu malgré les actions engagées par le Gouvernement visant un meilleur approvisionnement des marchés à moindres coûts.

#### **b) Relations avec le reste du monde**

##### **▪ Compétitivité**

La compétitivité évaluée à travers le taux de change effectif réel (TCER) s'est dépréciée en 2011, traduisant un gain de compétitivité globale de l'économie. Ce résultat est confirmé par le rapport 2012-2013 du Forum économique mondial sur la compétitivité des économies ; il classe le Cameroun au 112<sup>e</sup> rang mondial parmi 144 pays, soit une progression de 4 rangs. Le Cameroun occupe la 11<sup>e</sup> place sur 38 pays d'Afrique classés. L'Europe du Nord est la région la plus compétitive du monde et l'Afrique du Sud le pays le plus compétitif d'Afrique.

##### **▪ Echanges**

En 2011, les échanges avec l'extérieur sont en hausse de 21,6% par rapport à 2010, hausse observée concomitamment

à l'exportation et à l'importation. Le déficit commercial continue de s'aggraver. Par rapport à 2010, il s'est détérioré de 459,5 milliards pour s'établir à 1 038,3 milliards. Cette évolution s'explique par la hausse plus que proportionnelle des importations par rapport aux exportations du fait notamment des achats des huiles brutes de pétrole (+49%), du matériel de transport (+41,9%), des céréales (+59,1%), des poissons de mer congelés (+59,1%), achats conjugués aux évents de cacao brute en fèves (-19,8%) et des bois en grumes (-6,2%). Le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 76,9% en 2010 à 67,7%.

Hors pétrole, le déficit se creuse de 309 milliards pour se situer à 1 072,9 milliards, traduisant la hausse plus que proportionnelle des importations (+22,9%) par rapport aux exportations (+12%). Le taux de couverture passe ainsi de 61,6% en 2010 à 56,1%.

***Les exportations ont connu une hausse de 12,9%*** en 2011 par rapport à 2010 et s'établissent à 2 171,5 milliards. Hors pétrole, les exportations augmentent de 12% pour se situer à 1 372,4 milliards.

Par rapport à 2010, les exportations de certains produits ont augmenté en quantité et en valeur. Il s'agit des bois sciés (+7,6% et +10,5%), des carburants et lubrifiants (+9% et +39,9%) et du coton brut (+4,1% et 33,9%). Les exportations des produits suivants diminuent en quantité, mais augmentent en valeur : huiles brutes de pétrole (-6% et +14,4%), caoutchouc brut (-4,7% et +31,1%), bananes fraîches (-0,3% et +3,2%) et cafés (-35,6% et +4,1%).

***Hors pétrole les exportations représentent 63,2%*** du total. Les carburants et lubrifiants sont le premier produit exporté avec un poids de 25,3% ; ils sont suivis du cacao brut en fèves (17,6%), du bois scié (9,9%), du bois en grumes



(4,9%), du caoutchouc (4,5%), du coton brut (3,9%), de l'aluminium brut (3,2%) et de la banane fraîche (3%).

En 2011, les **importations progressent de 22,9% et s'élèvent à 3209,8 milliards**. Les importations de biens d'équipement qui représentent 31% du total des importations, s'accroissent de 32%. Les achats de pétrole brut (23,8% du total) augmentent de 49%. En dehors des produits de la minoterie, du clinker, des carburants et lubrifiants, tous les autres produits enregistrent un accroissement par rapport à 2010. Il s'agit notamment des céréales (+38,1%), des poissons congelés (+59,1%), des produits pharmaceutiques (+22,7%) et des engrais (+45,2%).

Concernant l'orientation géographique des échanges, le Nigeria est devenu en 2011, le premier partenaire bilatéral du Cameroun devant la France, avec 14,4% des échanges contre 10,9% pour la France. Suivent ensuite, la Chine (10,1% contre 9,7% en 2010), l'Espagne (7%), les Pays-Bas (5%), l'Italie (4,7%), les Etats-Unis (4,5%), l'Inde (3,5%) et l'Allemagne (2,6%).

Les analyses des échanges par zone montrent que, hors pétrole, l'Union Européenne (UE) demeure le premier partenaire commercial du Cameroun avec 40% des échanges en valeur, contre 44% en 2010. Elle est suivie par l'Afrique (18,4% des échanges dont 7% pour la zone CEMAC et 6% pour l'Afrique de l'Ouest), l'Asie orientale (16,4% contre 15,4% en 2010), l'Amérique (8,7% dont 5,6% avec l'Amérique du Nord).

### **c) Monnaie et financement de l'économie**

A fin décembre 2011, la situation monétaire s'équilibre en ressources et emplois à 3 068 milliards contre 2 818 milliards à fin décembre 2010.

Par rapport à 2010, les avoirs extérieurs nets du système monétaire ont régressé de 11,8% par rapport à fin décembre

2010. Cette situation s'explique au niveau de la Banque Centrale, par la baisse de 8,6% de ses avoirs extérieurs et l'augmentation de ses engagements extérieurs, et au niveau des banques par la hausse plus que proportionnelle de leurs engagements par rapport à leurs avoirs extérieurs.

Le crédit intérieur a augmenté de 48% par rapport à 2010 pour s'établir à 1 440,9 milliards. Cette évolution s'explique par des accroissements conjugués des crédits à l'économie (+21%) et des créances nettes sur l'Etat (+19%).

Au 31 décembre 2011, la masse monétaire s'accroît de 9,6% en glissement annuel et s'élève à 2 897 milliards. Elle se compose de 17% de monnaie fiduciaire, 42% de monnaie scripturale et 41% de quasi-monnaie.

Le paysage bancaire reste constitué de 13 banques à savoir : BICEC, SCB-Cameroun, SGBC, Standard Chartered Bank, Afriland First Bank, CBC, CITIBANK, ECOBANK, UBC, NFC-BANK, UBA, BAC-Cameroun et BGFIBANK. Le réseau bancaire continue à s'étendre avec l'ouverture de 12 nouvelles agences.

Au 31 décembre 2011, les dépôts de la clientèle ont atteint 2 682,9 milliards, soit une augmentation de 11,8% par rapport à la même période en 2010. Selon la répartition par type de clientèle, la plus grande part des dépôts est détenue par les particuliers (38,6 %) et les entreprises privées (23,4 %).

Les crédits à la clientèle quant à eux s'élèvent à 1 811,0 milliards au 31 décembre 2011 contre 1 548,3 milliards au 31 décembre 2010, soit un accroissement de 17%. Par secteur d'activités, la distribution des crédits est concentrée entre cinq secteurs au cours des trois dernières années. Ces secteurs concentrent à eux seuls 76,2% des crédits bancaires. Il s'agit des secteurs du

commerce, restauration, et hôtels (23,3%), Production des services aux collectivités, sociaux et personnels (15%), Industries manufacturières (18,5%), BTP (9,9%) et des transports et les télécommunications (9,5%).

Afin d'accroître le taux de bancarisation, le Gouvernement a pris un arrêté instituant un service bancaire minimum garanti.

Dans le secteur des assurances, 25 sociétés agréées animent le marché en 2011 dont 18 dans la branche « IARDT » et 7 en assurance vie et capitalisation. Le chiffre d'affaires est de l'ordre de 139,8 milliards, soit une progression de 8,5% par rapport à 2010. Les produits financiers nets générés par des placements se sont élevés à 8,1 milliards, contre 7,3 milliards en 2010. Les produits enregistrés par le secteur se sont accrus de 8,2% pour s'établir à 146,7 milliards. Les charges se sont chiffrés à 134,7 milliards, soit une hausse de 7,5% par rapport à 2010, et se décomposent en charges sinistres (58,6 milliards), frais généraux (36,8 milliards), solde de réassurance (23,4 milliards) et coût d'acquisition des contrats (15,7 milliards).

Sur le marché financier, à la clôture de la séance du 30 décembre 2011 de la « Douala Stock Exchange » (DSX), a terminé sa séance de cotation du 30 décembre 2011, les valeurs SEMC, SAFACAM et SOCAPALM ont clôturé respectivement à F CFA 113 305, à F CFA 54 202 et à F CFA 45 000, suivant un trend stable. En terme de physionomie, 11 titres SOCAPALM ont été échangés sur le marché des actions, générant un chiffre d'affaire de FCFA 495 000. La capitalisation boursière s'est chiffrée à F CFA 101 954 663 000.

Pour le marché des obligations, les obligations « MOABI IFC 4,25% 2009 – 2014 », «ECMR 5,6% net 2010-2015» et « BDEAC 5,5% net 2010-2017 » sont

restées stables respectivement à 97%, 99,79% et à 100%, pied de coupon.

L'emprunt obligataire portant sur 70 000 titres «ECMR 5,6% net 2010-2015» a été enregistrée sur le marché obligataire pour une valeur de F CFA 700 000 000 ex coupon.

La capitalisation du marché obligataire s'est établie à F CFA 219 335 000 000.

#### d) Finances publiques

Le budget de l'exercice 2011 s'est exécuté dans un contexte international marqué par la bonne tenue des cours mondiaux des matières premières, en particulier ceux du pétrole brut dont le cours moyen est estimé à 103,2 dollars/baril, et l'inquiétude des marchés financiers suscitée par la crise de la dette dans la zone euro.

Au plan intérieur, le regain de l'activité économique observé en 2010, s'est consolidé au cours de l'année 2011.

Les recettes internes (pétrolières et non pétrolières) sont estimées à 2 256,0 milliards F CFA au 31 décembre 2011, soit 468 milliards de plus (+26,2%) par rapport à l'exercice 2010. Les recettes pétrolières sont estimées à 625 milliards à fin décembre 2011, dont 530 milliards de redevance SNH. Les recettes non pétrolières quant à elles sont estimées 1 631 milliards, dont 1 005 milliards d'impôts et taxes intérieurs, 536 milliards de recettes douanières, et 90 milliards de recettes non fiscales.

S'agissant des dépenses publiques, le taux d'exécution est estimé à 99,89% au 31 décembre 2011. Les dépenses de personnel augmentent de 33 milliards et se situent à 665,0 milliards. Les transferts et subventions passent de 331 à 378,8 milliards, soit une augmentation de 14,4% en liaison avec la hausse de 12 milliards du soutien au prix du carburant, de 11 milliards des pensions. Les dépenses destinées aux achats de biens et services pour le fonctionnement

des administrations s'élèvent à 479,2 milliards, en augmentation de 3 milliards par rapport à 2010.

Les dotations pour dépenses de personnel au titre de l'exercice 2011 se chiffrent à 665 milliards contre 632 milliards en 2010.

Pour l'exercice 2011, les crédits alloués aux dépenses d'investissement s'élèvent à 677,2 milliards, représentant 7% du PIB. Sur ressources intérieures, ils sont de 426,2 milliards soit 62,9% de l'ensemble des crédits alloués à ce type de dépenses.

Les paiements effectués au titre de la dette publique sont de 160,1 milliards, pour une dotation de 370,8 milliards, soit un taux d'exécution de 43,2%.

Au 31 décembre 2011, l'encours de la dette publique est estimé à 1 717,3 milliards soit 13,7% du PIB. Il se répartit en 1 179,9 milliards de dette extérieure et 537,4 milliards de dette intérieure.

#### e) Secteurs sociaux

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sociale en 2011, une dotation de 529,6 milliards a été allouée aux secteurs sociaux, soit 20,6% du budget de l'Etat. Cette enveloppe est destinée à la réalisation des différentes actions dans l'éducation, la santé, la promotion de la femme et de la jeunesse, la protection de la petite enfance et des personnes marginales, l'emploi et l'habitat.

S'agissant de l'éducation, une enveloppe de 356,5 milliards lui a été attribuée, dont 142,1 pour les enseignements maternel et primaire, 182,1 pour l'enseignement secondaire et 32,3 pour l'enseignement supérieur. Cette dotation a permis de construire et d'équiper des infrastructures scolaires et universitaires. Les différents niveaux d'enseignement ont enregistré les effectifs suivants au titre de l'année académique 2010/2011 : (i) 367 271 élèves pour 16 738 enseignants dans la maternelle ; (ii)

4 206 910 élèves pour 84 837 enseignants dans le primaire ; (iii) 21 089 élèves pour 2 370 enseignants dans l'enseignement normal ; (iv) 1 888 343 élèves pour 73 424 enseignants dans le secondaire, et (v) 216 912 étudiants encadrés par 4 040 enseignants dans le supérieur.

L'enveloppe allouée au Ministère de la Santé Publique est passée de 105,2 milliards en 2010 à 151,8 milliards en 2011. En plus de cette enveloppe, le secteur de la santé a bénéficié de financements extérieurs dans les principaux domaines d'intervention que sont la lutte contre la maladie, le programme élargi de vaccination et l'amélioration de l'offre de soins de santé. Ces ressources ont servi au renforcement de la couverture vaccinale et à l'amélioration de l'offre de soins de santé à travers la construction et l'équipement de certaines formations hospitalières, centres d'hémodialyse et d'imageries médicales. Elles ont aussi permis de faire face à l'épidémie de cholera et de prévenir le paludisme par la distribution des moustiquaires imprégnées. En ce qui concerne l'amélioration de l'offre de santé, on peut citer notamment : (i) la mise en service de l'hôpital Régional Annexe d'Edéa et des centres de dialyse de Buéa et de Maroua ; (ii) la construction et l'équipement de 11 pavillons mère et enfant, 58 Centres de Santé Intégrée. Le Centre Hospitalier de Recherche et d'Application en Chirurgie Endoscopique et de Reproduction Humaine a été créé en octobre 2011.

En ce qui concerne l'emploi, le Gouvernement a lancé un recrutement spécial de 25 000 jeunes diplômés en 2011, en plus des concours traditionnels dans la fonction publique, l'armée et la police. Les activités traditionnelles du Fonds National de l'Emploi et diverses autres structures de placement de chercheurs d'emplois ou de promotion de l'auto emploi se sont poursuivies.

Dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat, la mise en œuvre du programme gouvernemental de construction de 10 000 logements a connu la livraison de 440 logements à Yaoundé et 1 075 à Douala. Les travaux de désengorgement des principales métropoles et de réhabilitation des voiries urbaines dans les villes secondaires sont en cours.

#### f) Réformes structurelles et institutionnelles

Durant l'année 2011, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des réformes structurelles pour améliorer la compétitivité de l'économie et l'attractivité de l'environnement des affaires. Des progrès ont été enregistrés en matière de réforme dans le secteur des entreprises publiques et parapubliques, de stabilité du secteur financier, de modernisation de la fonction publique, de gouvernance et de décentralisation.

Ainsi, en ce qui concerne Cameroon Telecommunications (CAMTEL), compte tenu de la pression de la concurrence, il a été décidé de lui permettre d'investir dans les infrastructures en vue d'une prise en charge optimale des besoins du marché en termes de capacités et d'offres large bande notamment dans le segment de la téléphonie mobile. Dans cet esprit, la construction d'un Backbone national de transmission en fibre optique de 3.200 km lancée en 2010, a été achevée. Cette artère permettra que chacune des 10 régions du Cameroun soit raccordée par une liaison en fibre optique. De même, l'extension du réseau CDMA/CITYPHONE par l'adjonction de 350.000 lignes nouvelles a été lancée. Pour ce qui est de l'avenir de CAMTEL, l'étude engagée en concertation avec la Banque Mondiale a permis d'identifier plusieurs scénarios de repositionnement possibles.

Pour ce qui est de Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co), la nouvelle compagnie aérienne nationale, le lancement des activités est effectif depuis le 28 mars 2011 avec le Boeing 767 « le DJA » et deux Boeing 737. La maintenance est confiée dans un premier temps à Lufthansa Technics.

En matière de restructuration des entreprises publiques, les actions engagées à la CAMPOST avec l'assistance technique de la Société française d'études postales (SOFREPOST) ont permis : (i) **d'améliorer le service courrier sur le triangle Douala-Yaoundé-Bafoussam** et sur les villes périphériques des régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Sud, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ; (ii) d'accroître le chiffre d'affaires et le résultat net de l'entreprise ; (iii) de réduire le montant de la dette vis-à-vis des épargnants.

Par ailleurs, la modernisation de la fonction publique s'est poursuivie avec pour objectif de maîtriser les effectifs et d'accroître la satisfaction des usagers. A cet effet, les actions suivantes ont été menées : (i) l'élaboration des cadres organiques pour 24 départements ministériels ; (ii) la consolidation des résultats de l'assainissement des fichiers soldes et des personnels de l'Etat ; (iii) le recensement des postes de travail en vue de résoudre les dysfonctionnements relatifs à la perception d'indemnités indûment perçues ; (iv) l'élaboration des manuels de procédures administratives.

S'agissant des marchés publics, les réformes en 2011 visaient à rendre le système plus efficace et plus performant à travers ***l'allègement des procédures***. Les mesures portent sur l'optimisation des délais de passation et d'exécution des marchés publics, l'élimination de la redondance des pièces administratives et la fixation des modalités de recrutement des consultants individuels.



En matière de **décentralisation**, le **transfert des compétences** et des ressources aux communes se poursuit. Cinq autres ministères ont été ajoutés à savoir le Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat, le Ministère du Commerce, le Ministère des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Ministère du Tourisme. Les crédits budgétaires d'un montant de 97 milliards ont été affectés pour financer les activités ainsi transférées. En vue de favoriser et d'optimiser la mobilisation des recettes des collectivités territoriales décentralisées, le cadre institutionnel et réglementaire a été renforcé à travers la création et l'organisation du **Comité National des Finances Locales** et la signature du décret fixant les modalités de coopération décentralisée.

Pour moderniser la gestion des finances publiques et préparer l'application intégrale du régime financier de l'Etat à partir de 2013, les actions menées en 2011 ont porté sur : (i) la publication d'un manuel d'élaboration du budget programme ; (ii) la mise sur pied d'un cadre participatif et opérationnel pour la chaîne Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi/évaluation (PPBS) ; (iii) la formulation des stratégies sectorielles et ministérielles assorties des plans d'actions prioritaires, et (iv) la création du comité interministériel d'évaluation des programmes.

Dans le **secteur financier, une banque pour le développement des PME et une banque agricole ont été créées**. La mise en œuvre du plan d'action de renforcement de l'intermédiation financière se poursuit. Des textes ont été pris qui visent à renforcer le cadre juridique et réglementaire et diversifier les instruments financiers. En particulier, **l'arrêté instituant un service bancaire minimum garanti** vise à renforcer la

transparence et la compétitivité des conditions de banque.

#### 1.4.2. Situation de l'économie réelle en 2011

##### a) Production et demande

###### ▪ Secteur primaire

En 2010, le taux de croissance du secteur primaire a été de 6%. Ce secteur a contribué à hauteur de 1,3 % à la croissance réelle. En 2011, **sa part dans le PIB est estimée à 24,5%**, et sa croissance est également estimée à 5,0% pour une contribution de 0,4 % à la croissance réelle. Dans ce secteur, la nouvelle orientation gouvernementale est de **promouvoir l'agriculture** de seconde génération à travers notamment : la mise en place d'une unité nationale de production d'engrais ; la réhabilitation des fermes semencières ; la préparation d'une réforme foncière, et le renforcement du dispositif de financement des activités agropastorales par l'ouverture de la banque agricole et de la banque des PME/PMI.

La production du sous-secteur agricole a augmenté de 3,2% en 2011 contre 4,1% en 2010. Sa contribution à la croissance du secteur primaire est de 2,4%. La consolidation de la production agricole depuis quelques années découle des actions menées dans l'agriculture d'exportation et l'agriculture vivrière. La production de la banane plantain a augmenté de 7,7% et celle de la banane douce de 4,6%. Le programme de relance de la filière banane plantain a permis de créer 8 champs semenciers, de produire environ 1,7 million de plants et de distribuer 33 282 rejets de plantain.

La croissance de la branche élevage et chasse a été de 4,1% en 2011 contre 2,7% en 2010. La production de la pêche industrielle, artisanale et maritime quant à elle a progressé de 1,9% par rapport à 2010.

En ce qui concerne la filière sylviculture, elle a connu un ralentissement de ses activités en 2011 à cause du recul de la demande des principaux partenaires que sont l'UE et l'Asie. Le volume de bois abattu estimé à 2 023 milliers de m<sup>3</sup>, a baissé de 13,8% par rapport à 2010. Les exportations ont reculé de 4,5% pour les grumes et de 19,7% pour les sciages. Les recettes d'exportation de bois et ouvrages en bois ont représenté 10,8% des recettes totales d'exportation contre 11,5% en 2010. Les produits spéciaux exportés sont : l'Ebène, le Pygeum, le Yohimbe et le Voacanga.

Le Cameroun a ratifié l'Accord de Partenariat Volontaire (APV/FLEGT) qui est entré en vigueur le 16 décembre 2011. L'APV/FLEGT instaure un régime spécifiant que tout bois exporté vers l'UE doit être accompagné d'une autorisation FLEGT, gage de respect de légalité. Cet accord est sous-entendu par un système de vérification de la législation et de traçabilité du bois ; il vise le renforcement de la législation et l'amélioration de la gouvernance dans le secteur.

Un décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques a été signé en décembre 2010. L'observatoire a pour missions de proposer des mesures de prévention, d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes liés aux changements climatiques. Les activités de l'opération sahel vert se sont poursuivies en 2010 avec plus de 922 000 arbres plantés. Le projet « Arbre pour la vie », dont l'objectif est d'encourager les populations locales à voir et à s'approprier les avantages du reboisement et de protéger les plants nouvellement mis en terre, a planté près de 90 000 arbres, dont plus de 22 000 arbres fruitiers.

S'agissant de la faune et de la conservation de la biodiversité, le Cameroun dispose de zones d'intérêt

cynégétique pour une superficie de 4,1 millions d'hectares et de zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire d'une superficie de 1,4 million d'hectare. La superficie totale des aires protégées est estimée à 9,1 millions d'hectares, soit 19,2% du territoire national.

En 2011, les superficies mises en exploitation ont progressé de 1,1% pour s'établir à 6,3 millions d'hectares. Les recettes totales issues de l'exploitation de la faune et des aires protégées s'élèvent à 750 millions. La taxe d'affermage est d'environ 300 millions, répartie à part égale entre l'Etat et les communes et communautés riveraines.

#### ▪ Secteur secondaire

En 2011, la croissance du secteur a été de 1,6% contre 0,5% en 2010. Sa contribution à la croissance est passée de 0,1% en 2010 à 0,4%. Cette évolution est attribuable aux sous-secteurs des « BTP » (+9,6%), des « agroalimentaires » (+4,2%), de « l'électricité, gaz et eau » (+3,6%) et des « autres industries manufacturières » (+1,2%).

Concernant les industries extractives, l'exploitation pétrolière demeure l'activité dominante dans ce sous-secteur mais poursuit son déclin. En 2011, la production pétrolière s'est établie à 21,6 millions de barils contre 23,3 millions en 2010, soit une baisse de 7,3%.

S'agissant de la production d'eau et d'électricité, le programme de SCANWATER a prévu la réhabilitation de 109 points et l'équipement de 144 forages dans les communes. En milieu rural, 52 localités ont été électrifiées en 2010 sur financement BIP, PPTTE et IADM. D'autres localités sont en cours d'électrification par l'Agence d'Electrification Rurale (AER) à travers des projets bénéficiant de l'appui de la coopération internationale, notamment : le projet d'électrification de 33 localités dans les régions du Centre, du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest financé par



la BID ; le projet d'électrification de 28 localités dans les Monts Mandara financé par l'UE et le BIP ; le Projet ERD-Rumpi dans la région du Sud-Ouest financé par l'UE et le BIP ; et le projet d'électrification de 423 localités cofinancé par la BAD ; la JICA et l'Etat du Cameroun. En 2011, 62 localités seront électrifiées sur financement BIP.

La production d'eau a été de 123 millions de m<sup>3</sup>, en baisse de 1,5% par rapport à 2010. Cette contraction résulte de la vétusté et de la saturation des équipements de production d'une part et, de la mauvaise pluviométrie d'autre part.

En 2011, les projets du plan de développement à long terme du secteur de l'énergie qui ont connu des avancées significatives dans leur mise en œuvre sont les suivants :

- la centrale à gaz de Kribi d'une capacité de 216 MW, dont la mise en service est prévue en janvier 2013 ;
- le barrage réservoir de Lom Pangar d'une capacité de 6 milliards de m<sup>3</sup>, avec une usine de pied de 30 MW ;
- le barrage hydroélectrique de Memve'elé sur le Ntem d'une capacité de 201 MW ;
- la centrale hydroélectrique de Mékim sur le Dja d'une capacité de 15 MW.

En 2011, la part du sous-secteur BTP dans le PIB est estimée à 3,4% et sa valeur ajoutée à 9,1%. Le Gouvernement a poursuivi les travaux d'amélioration du réseau routier et le contrôle des normes techniques de construction des bâtiments et édifices publics.

Il a mené en faveur des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat les actions suivantes :

- la réhabilitation du centre de transformation agro-alimentaire de Bafoussam (transformation et conservation des fruits, légumes et

autres plantes condimentaires) ;

- l'élaboration de la stratégie d'appui au développement du secteur privé ;
- la poursuite des travaux de construction du Centre International de l'Artisanat de Yaoundé ;
- le démarrage des travaux de construction des villages artisanaux de Limbé, Maroua et Bafoussam ;
- l'opérationnalisation des 3 guichets uniques de création d'entreprises de Garoua, Bafoussam et Bamenda.

Dans le cadre du programme de création et de développement des PME de transformation et conservation des produits locaux de consommation de masse, 13 projets pour un financement de 586,3 millions sont en cours d'exécution.

#### ▪ Secteur tertiaire

En 2011, le secteur tertiaire a progressé de 5,5% contre 4% en 2010. Sa contribution à la croissance est passée de 1,8% en 2010 à 2,6%. La croissance du secteur a été observée dans les sous-secteurs « banques et organismes financiers » (+8,4%), « transports, entrepôts et communications » (+4,7%) et, « commerce, restaurants et hôtels » (+4,8%). Ce secteur a contribué pour 1,5 % à la croissance. En 2011, sa part dans le PIB est estimée à 46,4%.

Dans le sous-secteur commerce, les faits marquants en 2011 ont été : la modernisation de l'environnement institutionnel, la lutte contre la spéculation et les pratiques anticoncurrentielles, l'amélioration de la distribution des produits de grande consommation et, la rationalisation de la commercialisation des produits de rente. L'accent a été mis sur le renforcement de l'armature juridique existante pour assainir l'environnement des affaires et rentabiliser les infrastructures commerciales. En vue d'améliorer la

qualité des produits de rente et leur valorisation, 14 magasins de traitement et de stockage de cacao/café ont été construits dans diverses localités. Le système d'informations sur l'évolution des cours mondiaux desdits produits a été renforcé avec la création de 20 points de relais.

Au niveau du transport terrestre, en 2011, les actions visant la réduction du nombre d'accidents de la route se sont multipliées par :

- l'intensification des campagnes de prévention et de sécurité routière, ainsi que le suivi des agences de voyage sur l'ensemble du territoire national ;
- le contrôle régulier du taux d'alcoolémie chez les conducteurs ;
- le contrôle de vitesse par l'utilisation des radars sur le réseau Yaoundé – Douala – Bafoussam ;
- la refonte de l'examen du permis de conduire.

Au cours de l'année, on a enregistré 81 877 nouvelles immatriculations, portant le total du parc à 523 912 véhicules contre 442 035 en 2010, soit une augmentation de 18,5%. Il a été recensé 98 agences de voyage, 279 auto-écoles et 19 centres de contrôle technique automobiles sur l'étendue du territoire national.

Dans le domaine des transports aériens, des actions ont été menées en 2011 pour assurer la sécurité dans les aéroports et améliorer la compétitivité du secteur, à travers notamment la modernisation des infrastructures des principaux aéroports, l'amélioration de la qualité du service et le renforcement de la réglementation. Le nombre total de passagers transportés par les compagnies nationales et internationales est passé de 720 637 en 2010 à 905 035 en 2011, soit une hausse de 25,6. Quant au fret aérien, il a progressé de 7,6% pour se situer à 19 119

tonnes en 2011. Cette croissance se justifie par l'ouverture de nouvelles dessertes, l'amélioration des prestations par les compagnies aériennes et la création de nouvelles lignes directes.

En 2011, le transport ferroviaire a enregistré par rapport à 2010, une hausse de 6,9% des trafics voyageurs et une diminution de 6,5% des trafics marchandises. La baisse des marchandises transportées est liée à la diminution du tonnage transporté des hydrocarbures (-11,4%), des matériaux de construction (-12,8%) et des conteneurs (-4,6%) dès le premier semestre 2011.

S'agissant du transport maritime, au terme de l'exercice 2011, le volume des marchandises transportées a connu, par rapport à 2010 une hausse de 14,4%. Cette amélioration résulte de l'augmentation du tonnage des importations (+14,8%) et des exportations (+13,2%). Au premier semestre 2011, le tonnage global transporté a progressé en glissement annuel de 9%, résultant de l'accroissement de 8,7% du tonnage de marchandises à l'exportation et de 9,9% du tonnage à l'importation. Il en découle une augmentation de 28,4% du chiffre d'affaires. Au terme de l'exercice 2011, la croissance du chiffre d'affaires global du sous-secteur est estimée à 23,7%, du fait de l'accroissement de 7,8% du tonnage global transporté.

Pour ce qui est des télécommunications, le nombre total d'abonnés a été de 10 808 863 contre 8 911 665 en 2010, soit une hausse de 21,3%. Le nombre d'abonnés du téléphone mobile s'est accru de 21,2% et celui du fixe de 22%. Le chiffre d'affaires est en hausse de 4,2%.

S'agissant de la téléphonie rurale, le Gouvernement a poursuivi le désenclavement des zones rurales et isolées, à travers le programme de

déploiement des Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP) et des points d'accès numériques dans les bureaux de poste. En 2011, dix Télécentres Communautaires Polyvalents ont été mis en service, portant à 30 le nombre total de télécentres opérationnels. La mise en place de 117 TCP et la construction de 28 autres se poursuivent. Ils **bénéficieront de l'appui du satellite RASCOM** pour leur connectivité.

S'agissant du sous-secteur du tourisme, en 2011, le Cameroun a enregistré 604 052 touristes pour des recettes de 115 milliards contre 572 728 visiteurs pour 109,7 milliards en 2010. La part du tourisme dans le PIB est de 1,1% contre 1,2% en 2010. Le secteur privé a investi environ 26 milliards pour la construction des établissements de tourisme.

S'agissant de l'offre d'hébergement, le pays disposait en 2011 de 468 établissements hôteliers pour une capacité de 13 363 chambres, 298 suites et 264 appartements. Parmi ces établissements, 167 sont conformes aux normes standards internationales en matière hôtelière.

Selon l'enquête de conjoncture réalisée par le MINFI en début du premier trimestre 2012, le nombre des nuitées a augmenté de 6,4% en 2011, avec un taux moyen d'occupation des chambres de 54,3%.

#### **b) La demande**

En 2011, la demande intérieure s'est accrue de 6,5% et a contribué à hauteur de 7% à la croissance. Ses deux composantes que sont la consommation finale et l'investissement restent toutes dynamiques. La consommation finale reste le principal moteur de la croissance en 2011, sa contribution à la croissance est passée de 4,2% en 2010 à 4,6%, tirée essentiellement par la consommation privée qui représente 75,9% du PIB. La consommation publique quant à elle

s'est ralentie avec un taux de croissance de 5,5% en 2011 contre 8,4% en 2010. Ce ralentissement s'explique par les efforts entrepris par le Gouvernement pour rationaliser et améliorer la qualité de la dépense publique, notamment celle relative aux achats de biens et services. Ces dépenses se sont élevées à 545,6 milliards en 2011 contre 608,9 milliards en 2010.

L'investissement, mesuré par la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) s'est accru de 12,1% par rapport à 2010. Il représente 20,6% du PIB et sa contribution à la croissance est ressortie à 2,6%.

L'investissement privé quant à lui a enregistré une croissance de 12,3% en 2011 contre 11,6% en 2010. Sa contribution à la croissance a été de 2,3 contre 2% en 2010. Cette augmentation résulte de l'accroissement des achats des produits métallurgiques de base et ouvrages en métaux (+29,6%), des équipements et appareils audiovisuels (+17,2%), des machines et appareils électriques (+15,2%) et des meubles et mobiliers (+13,2%).

L'investissement public a progressé de 10,8% en 2011 contre 4,4% en 2010, et sa contribution à la croissance est passée à 0,3. Cette accélération est consécutive au démarrage effectif des grands chantiers dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et des transports. Outre les réhabilitations et les constructions des routes, on note le démarrage effectif des grands projets, notamment le Barrage de Lom Pangar, celui de Memve'ele (voies d'accès au site et pont sur la Mvila), la poursuite des travaux de la centrale à gaz de Kribi et les travaux de terrassement du site du port en eau profonde de Kribi.

La contribution de la demande extérieure nette des biens et services s'est détériorée de 0,8 point en 2011, pour se situer à -2,9%, en liaison avec la

diminution des exportations et l'accroissement des importations. Les exportations de biens en volume ont ralenti à 2,1% après la hausse de 8,7% en 2010. Ce ralentissement découle du repli dans les quantités exportées de café (-35,6%), de l'aluminium (-11,7%), du bois grumes (-6,2%), des huiles brutes de pétrole (-6%) et du caoutchouc (-4,7%).

Le volume des importations des biens est en hausse de 13,2% en 2011, et leur part dans le PIB est de 24,4% contre 22,3% un an plus tôt. Elles demeurent soutenues par la demande émanant des entreprises dans le cadre du démarrage des grands projets structurants et, celle des ménages pour les produits alimentaires dont certains de première nécessité bénéficient des exonérations.

### c) Prix, compétitivité et commerce extérieur

En 2011, le taux d'inflation a été de 2,9% contre 1,3% en 2010. Cette hausse résulte de l'augmentation de 4,8% des prix des produits alimentaires, de 3,1% de ceux des articles d'habillement et chaussures et de 3% des dépenses de maison. Par groupe de produits, les prix des produits importés (+3,1%) s'accroissent plus vite que ceux des produits locaux (+2,9%). Les prix des produits du secteur primaire (+5,8%) augmentent également plus vite que ceux des secteurs secondaire (+1,5%) et tertiaire (+1%). Sur le plan spatial, la ville de Bamenda enregistre la plus forte hausse (+4,8%), suivie de Bafoussam (+4%), et la ville de Garoua enregistre la plus faible hausse (+1,4%). A Douala comme à Yaoundé, la hausse est de 3,1%.

En ce qui concerne la compétitivité de l'économie camerounaise, le taux de change effectif réel s'est déprécié en 2011 traduisant un gain de compétitivité, après une appréciation sur la période 2006-2009. Ce résultat est confirmé par le rapport 2012-2013 du Forum économique mondial sur la compétitivité

des économies ; qui classe le Cameroun au 112<sup>ème</sup> rang mondial parmi 144 pays, soit une progression de 4 rangs. Le Cameroun occupe la 11<sup>ème</sup> place sur les 38 pays d'Afrique classés. L'Europe du Nord est la région la plus compétitive du monde et l'Afrique du Sud le pays le plus compétitif d'Afrique.

S'agissant de l'environnement des affaires, le Cameroun, avec un score de 3,61 occupe le 116<sup>ème</sup> rang mondial sur 142 pays. Il est classé 17<sup>ème</sup> sur 34 pays africains en 2011.

Le Cameroun a amélioré son rang dans le nombre de procédures pour démarrer une activité. Mais, des efforts doivent être fournis en ce qui concerne la lutte contre la corruption, le développement des infrastructures, du marché financier, technologique et, la régulation du commerce intérieur.

Dans le but d'améliorer l'environnement des affaires, plusieurs chantiers sont envisagés à court et moyen termes. Il s'agit notamment de : (i) la mise en place d'un réseau géodésique unique et l'élaboration des plans cadastraux qui contribueront à la sécurisation de la propriété foncière ; (ii) la réduction des délais de branchement au réseau électrique ; (iii) l'extension des guichets uniques de facilitation des transactions foncières et domaniales aux chefs-lieux des départements ; (iv) la mise en œuvre de la télédéclaration ; (v) la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du système judiciaire.

Pour ce qui est du commerce extérieur, les résultats de la balance des paiements de l'année 2011 laissent apparaître un solde global déficitaire de 163,5 milliards F CFA (1,8% du PIB), contre un excédent de 99 milliards en 2010. Le financement de ce déficit a été effectué à travers : (i) le solde global est excédentaire; (ii) le compte courant est déficitaire traduisant ainsi le poids et les coûts du capital étranger. Les faiblesses

du commerce extérieur et la faible attractivité pour les investissements directs étrangers limitent dans la durée, le taux de couverture des importations des biens et services, d'une part, et le volume des réserves de change d'autre part. En 2011, les estimations donnent un solde global excédentaire de 160 milliards F CFA.



## TITRE 2 : MONNAIE ET CREDIT

## 2.1. Cadre institutionnel de la politique monétaire

La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et les Statuts de la BEAC confèrent à l'Institut d'Emission commun les pouvoirs de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre général des dispositions de la Zone CEMAC et de la Zone Franc.

En effet, le régime de change des six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale repose sur quatre principes de base :

- une parité fixe entre le franc CFA (franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) et l'euro ;
- une convertibilité du franc CFA garantie par la France ;
- une liberté totale des transferts entre les pays de la Zone Franc ;
- et la mise en commun des réserves de change.

Conformément à ces principes de base, la gestion monétaire tient compte, en particulier, des dispositions relatives au fonctionnement du Compte d'Opérations. Ainsi, si le Compte d'Opérations est débiteur pendant trois mois consécutifs ou si le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue est demeuré, au cours de trois mois consécutifs, égal ou inférieur à 20 %, les dispositions ci-après entrent en vigueur de plein droit :

*a- les objectifs de refinancement sont réduits :*

- de 20% dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en Compte d'Opérations ;
- de 10% dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en Compte d'Opérations d'un montant inférieur à 15 % de la

circulation fiduciaire rapportée à cette même situation (article 11 des Statuts).

*b - le Comité de Politique Monétaire est immédiatement convoqué pour délibérer sur les mesures de redressement appropriées à mettre en œuvre dans les Etats à position débitrice.*

Conformément aux dispositions de l'article 38 des statuts de la BEAC, le Comité de Politique Monétaire est l'organe de décision de la BEAC en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change. A ce titre, il :

- définit la stratégie et les objectifs de la politique monétaire et de la politique de gestion des réserves de change ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ;
- fixe les conditions d'intervention de la Banque Centrale ;
- impose aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires ;
- précise les conditions générales d'exécution par la Banque Centrale des opérations autorisées sur le marché monétaire, ainsi que les conditions des opérations d'achat et de vente d'or et celles de l'assistance de la Banque Centrale aux États membres pour l'émission et la gestion de titres publics ;
- délivre son avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel des règles qui s'imposent aux Comités Monétaires et Financiers Nationaux dans l'exercice de leurs compétences ayant trait à la politique monétaire et statue sur toute demande de dérogation à ces règles ;
- procède, le cas échéant, à la révision des délibérations des Comités Monétaires et Financiers Nationaux en matière de politique monétaire, qui contreviendraient aux dispositions des Statuts et aux règles générales de procédure, de fonctionnement et d'exercice de leur compétence.

### **2.1.1. Stratégie et orientation de la politique monétaire**

#### **A- Les objectifs de la politique monétaire**

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de ses Statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est de garantir la stabilité monétaire. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées par les Etats membres. Pour la BEAC, dont la monnaie est rattachée à l'euro par une parité fixe, l'objectif de stabilité monétaire signifie un taux d'inflation faible et un taux de couverture de la monnaie suffisant (le seuil minimal est de 20 %).

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider d'une action, la BEAC suit étroitement l'évolution des agrégats monétaires (taux de croissance de la masse et des crédits à l'économie). Elle affine son analyse en examinant la dynamique d'une large gamme d'indicateurs économiques et financiers.

#### **B- Les instruments de la politique monétaire**

Depuis la création du marché monétaire le 1er juillet 1994, la BEAC utilise des instruments indirects pour ses interventions. Ce mode d'action qui repose sur un contrôle de la liquidité bancaire, s'exerce à travers la politique de refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) complétée par l'imposition des réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale).

##### **a) La politique de refinancement**

La politique de refinancement constitue le principal mode d'intervention de la BEAC. Mise en œuvre sous forme d'avances sur titres, elle revêt deux

formes : une action par les quantités (objectif de refinancement), une action par les taux d'intérêt.

En effet, grâce à des accords de mobilisation, la BEAC sélectionne parmi les titres de créances inscrits à l'actif des établissements de crédit, ceux qui peuvent servir de support à ses concours. Elle arrête également, de façon trimestrielle, un objectif de refinancement qui représente la limite maximale des avances qu'elle est disposée à accorder par appels d'offres hebdomadaires au niveau 2 du marché monétaire. Cet objectif peut être dépassé si le taux de couverture extérieure de la monnaie est satisfaisant et s'il existe des facultés d'avances disponibles recensées au niveau des établissements de crédit éligibles. A cet effet, il est prévu un mécanisme d'interventions ponctuelles. En revanche, cet objectif devient un plafond rigide si le pays est en programme avec le FMI ou si le taux de couverture extérieure de la monnaie se dégrade profondément en se situant en deçà de 20 %.

Ces avances sont accordées à un taux d'intérêt fixé (taux d'intérêt des appels d'offres ou TIAO) par le Comité de Politique Monétaire (CPM), suivant les objectifs de la politique monétaire.

Il convient de noter que la BEAC s'appuie sur l'exercice de la programmation monétaire pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec la réalisation des objectifs finaux de la politique monétaire. Par ailleurs, la BEAC ponctionne de la liquidité, par le biais des appels d'offres négatifs, à un taux d'intérêt fixé par le CPM (Taux d'intérêt sur les placements ou TISP).

##### **b) La politique des réserves obligatoires**

L'article 20 des Statuts de la BEAC prévoit que le Comité de Politique

Monétaire de la Banque Centrale peut prendre toutes les dispositions pour imposer aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires. Le recours aux réserves obligatoires vise à « mettre en banque » le système bancaire, c'est-à-dire le contraindre au refinancement lorsque les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale. Ainsi, les réserves obligatoires, par leur action structurelle, sont un complément à la politique de refinancement.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2001, le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, agissant par délégation du Conseil d'Administration, a décidé de soumettre les banques de la Zone d'Emission à la constitution des réserves obligatoires. Cette politique a continué avec la mise en place du CPM le 23 septembre 2007, chargé dorénavant de prendre toutes les décisions y relatives.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure, les banques commerciales agréées sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle dans des comptes rémunérés dits "comptes de réserves obligatoires" tenus par la BEAC.

Les établissements financiers et les institutions financières publiques sont exclus du champ d'application des réserves obligatoires, lequel ne concerne que les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte courant auprès de l'Institut d'Emission.

## I. Calcul des réserves obligatoires

### 1) Assiette des réserves obligatoires

L'assiette des réserves obligatoires minimales comprend :

- a- les dépôts à vue, à savoir les soldes créditeurs des comptes créditeurs à vue (résidents et non-résidents) ;
- b - les dépôts à terme et d'épargne, à savoir :

- les comptes de dépôts à régime spécial ;
- les comptes de dépôts à terme (résidents et non-résidents) : cette rubrique comprend les comptes de dépôts à terme.

Les chiffres de dépôts à prendre en compte pour le calcul du niveau réglementaire des réserves obligatoires sont ceux relatifs aux encours des dépôts aux dates des 10, 20 et 30 (ou 31) du mois de référence.

### 2) Coefficient des réserves obligatoires

Compte tenu des disparités constatées au niveau de la situation de liquidité dans les différents Etats de la CEMAC, le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 1er juillet 2002, a décidé l'application de niveaux de coefficients de réserves obligatoires différenciés aux banques en fonction de la situation de liquidité du pays où elles se trouvent.

En date du 02 juillet 2008, les niveaux des coefficients de réserves obligatoires ont été révisés et fixés comme suit :

- **Banques du Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante**

(Congo et Guinée- Équatoriale) :

- Coefficient applicable aux dépôts à vue : 14,00 % ;
- Coefficient applicable aux dépôts à terme : 10,50 %.

- **Banques du Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante**

(Cameroun et Gabon) :

- Coefficient applicable aux dépôts à vue : 11,75 % ;
- Coefficient applicable aux dépôts à terme : 9,25 %.

- **Banques du Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile**

(Tchad) :

- Coefficient applicable aux dépôts à vue : 9,00 %
- Coefficient applicable aux dépôts à terme : 6,50 %

Les banques de la République centrafricaine restent exemptées de l'application des réserves obligatoires, la liquidité dans ce pays demeurant fragile.

## II. Rémunération des réserves obligatoires et régime des sanctions

### 1) Rémunération des réserves obligatoires

Le Gouverneur de la BEAC avait reçu délégation de pouvoir fixer et modifier le taux de rémunération des réserves obligatoires dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque, mais ce pouvoir incombe désormais au Comité de Politique Monétaire depuis sa création en 2007.

### 2) Contrôle des déclarations des banques

L'Institut d'Emission doit aussi pouvoir s'assurer que les dépôts déclarés par les établissements de crédit sont exacts. Pour cela, deux types de contrôles sont prévus :

- **les contrôles sur pièces**, pour le rapprochement des déclarations avec les situations mensuelles des banques ;
- **les contrôles sur place**, effectués périodiquement et de manière inopinée, à l'initiative de la BEAC (Service du Marché Monétaire) et/ou la COBAC.

### 3) Régime des sanctions

Des sanctions pécuniaires peuvent être appliquées aux banques dont le niveau des réserves obligatoires est insuffisant ou qui déclarent tardivement ou de manière erronée l'encours de leurs dépôts.

#### c) Politique des taux d'intérêt

Dans le cadre de la nouvelle politique des taux d'intérêt mise en place depuis 1990, la gestion des taux est plus dynamique et plus souple, le marché monétaire sous régional constituant à cet égard le cadre approprié pour conduire la politique monétaire commune.

La structure des taux d'intérêt sur le marché monétaire de la CEMAC est la suivante :

- *Taux du marché interbancaire (Niveau 1 du marché monétaire)*

Les taux du marché interbancaire sont totalement libres et déterminés par la loi de l'offre et de la demande, sans intervention de la BEAC.

- *Taux du compartiment des interventions de la BEAC (Niveau 2 du marché monétaire)*

*Interventions en faveur des établissements de crédit :*

*Injectons de liquidités*

- Sur le guichet A :

Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est fixé par le Comité de Politique Monétaire dans le cadre des opérations sur appels d'offres "à la française", en tenant compte de la conjoncture tant interne qu'externe. Il constitue le principal taux directeur de la Banque. Résultant des forces du marché, le taux d'intérêt du marché interbancaire est un indicateur de la situation monétaire et un guide pour l'action conjoncturelle.

C'est la raison pour laquelle le coût de la monnaie centrale mise à la disposition du système bancaire devrait, dans la mesure du possible, tenir compte des taux pratiqués sur le compartiment interbancaire du marché monétaire :

- Le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) est égal au taux des appels d'offres majoré de 1,5 à 3 points de base ;



- Le taux de pénalité (TP) est supporté par les établissements de crédit en cas de manquements graves à la réglementation bancaire, aux règles de distribution du crédit et, à titre exceptionnel, dans l'hypothèse d'un défaut de papier éligible ;
- Le taux d'intérêt sur les interventions ponctuelles (TISIP) est inférieur au taux de pénalité (TP) et supérieur ou égal au taux d'intérêt sur les prises en pension (TIPP).

### 2.1.2. La Programmation monétaire

La Banque Centrale a engagé, au cours de la décennie qui vient de s'écouler, une série de réformes en profondeur au nombre desquelles figurent la politique rénovée des taux d'intérêt, la mise en place de la programmation monétaire et le lancement du marché monétaire. Ces réformes importantes ont conféré à la politique monétaire commune davantage de flexibilité et d'efficacité dans la poursuite de l'objectif primordial de sauvegarde de la stabilité interne et externe de la monnaie.

Depuis sa mise en place en septembre 1991 au Cameroun et en janvier 1992 dans les autres pays de la CEMAC, la programmation monétaire s'est trouvée au centre du nouveau dispositif d'intervention de la Banque Centrale. Cet exercice a en effet permis à l'Institut d'Emission de renforcer la cohérence entre la politique monétaire et le cadre macroéconomique des pays membres et d'instaurer un dialogue permanent entre la Banque Centrale, les administrations publiques et les établissements de crédit sur la détermination des objectifs monétaires et de crédit.

#### A. Objectif de la programmation monétaire

La mise en place de la programmation monétaire dans la Zone d'Emission constitue la réponse de la BEAC aux critiques formulées à l'encontre de

l'ancien système, en vigueur jusqu'au début des années 90, des plafonds globaux de refinancement des banques commerciales. Cette méthode, qui permettait de déterminer le montant maximum d'intervention de la Banque Centrale à partir des prévisions de déficits des banques après confrontation de leurs emplois et ressources s'est en effet avérée limitée et inopérante, particulièrement dans le contexte de crise de la fin des années 80.

Les principales faiblesses relevées portaient sur :

- le caractère passif et statique de la technique des plafonds globaux de refinancement*, laquelle reposait sur l'appréciation des besoins de trésorerie des banques à partir de leur situation financière passée ;
- le décalage méthodologique de prévisions monétaires par rapport au cadre macroéconomique*, l'ancien système étant essentiellement fondé sur l'analyse des bilans des banques, sans tenir compte des données macroéconomiques relatives au PIB, à l'inflation, aux comptes extérieurs, à la situation budgétaire, etc. Dans ce contexte, il est arrivé que l'on procède à une augmentation des plafonds de refinancement en faveur des banques nonobstant un fléchissement des avoirs en Compte d'Opérations ;
- l'asymétrie dans l'évolution et l'inefficacité du mécanisme des plafonds globaux de refinancement*, lequel fonctionnait généralement à la hausse en raison précisément de sa déconnexion du cadre macroéconomique, les marges ainsi accumulées au fil des années rendant inopérante les réductions de plafond ;
- le caractère partiel des prévisions monétaires* du fait que la méthode de

fixation des plafonds globaux ne permettait pas de projeter les autres agrégats monétaires comme les avoirs extérieurs nets, le crédit intérieur et la masse monétaire.

A partir de 1991, la programmation monétaire avait pour but de pallier ces insuffisances.

## B. Démarche de la programmation monétaire

La programmation monétaire repose sur la méthode dite de projection directe. Celle-ci consiste à déterminer par étapes successives les différents agrégats des secteurs macroéconomiques (secteur réel, finances publiques, secteur extérieur, secteur monétaire) avant d'assurer la cohérence d'ensemble du cadre macroéconomique. L'avantage de cette méthode, par ailleurs utilisée dans l'élaboration et le suivi des programmes d'ajustement soutenus par le FMI, est de laisser une bonne place au jugement. Elle s'oppose ainsi à la méthode économétrique qui suppose l'utilisation d'un modèle économétrique complexe comportant plusieurs équations et nécessitant des données très fiables. Dans les deux cas, le recours à l'informatique ainsi qu'aux tests de cohérence et de pertinence des données est incontournable.

La démarche de la programmation monétaire étant essentiellement macroéconomique, l'exercice s'articule généralement en deux temps, à savoir tout d'abord l'établissement des prévisions des agrégats économiques et financiers et ensuite la détermination des objectifs monétaires et de crédit. Cependant, il importe de préciser que cette décomposition apparaît purement analytique et didactique car les différentes étapes de la programmation se confondent en pratique à travers les multiples itérations et tests de cohérence

devant conduire à l'établissement du cadrage macroéconomique définitif.

De façon générale, l'exercice de programmation monétaire se déroule en trois grandes étapes, à savoir :

i) *les prévisions sectorielles*, qui impliquent :

- la collecte (auprès des administrations, des entreprises et des institutions nationales) des informations statistiques (données chiffrées) et analytiques (commentaires sur les évolutions et les tendances, éléments de politique économique, financière et monétaire, etc.) ;
- l'analyse et le traitement des informations collectées en procédant à leur vérification ainsi qu'à des tests de fiabilité, de pertinence et de cohérence des données afin de procéder aux arbitrages nécessaires ;
- la saisie dans le fichier informatique des données, en veillant au respect de la cohérence intra et intersectorielle.

ii) *l'arrêté du cadrage macroéconomique*, qui concerne :

- L'évaluation approfondie et collective du cadrage macroéconomique, avec l'analyse minutieuse et l'interprétation des résultats obtenus. A ce stade, il convient de mettre un accent particulier sur la pertinence et la cohérence des données afin de garantir la robustesse du cadrage. Les axes d'analyse portent notamment sur les relations intra et intersectorielles, les évolutions historiques, l'adéquation du cadrage avec l'environnement économique interne et externe ainsi qu'avec la théorie économique, etc. ;
- La lecture macroéconomique du cadrage en vue d'appréhender l'essentiel de l'évolution récente et

les perspectives de l'économie nationale.

Il importe de souligner que le cadrage macroéconomique constitue une phase critique de l'exercice de programmation monétaire en ce qu'il détermine la solidité du socle sur lequel doit se fonder la note de programmation monétaire. En conséquence, un soin particulier est apporté à son élaboration afin d'éviter de fragiliser l'ensemble de l'exercice.

Au total, la qualité du cadrage macroéconomique dépend de la maîtrise par l'ensemble des membres de l'équipe de programmation monétaire *a)* de la théorie économique et financière en général et des techniques de programmation financière en particulier, *b)* des données structurelles de l'économie nationale, *c)* de l'environnement interne et externe de l'économie, et *d)* des techniques statistiques de base (ratios, moyennes, indices, etc.).

### *iii) la rédaction de la note de programmation monétaire*

Elle est assurée, pour chaque secteur macroéconomique, par le responsable du secteur concerné avec le souci d'assurer la pertinence et la cohérence des données et des analyses.

## **C. Prévisions du cadre macro-économique et détermination des objectifs monétaires et de crédit**

### *a. Prévisions du secteur réel*

Elles sont fondées sur les prévisions des comptes nationaux et des prix effectuées par les services de la comptabilité nationale des Etats, principalement dans le cadre des plans pluriannuels de développement, des rapports économiques accompagnant les Lois de Finances et des programmes conclus avec les Institutions de Bretton Woods.

En tout état de cause les chiffres des Autorités nationales sont retenus en priorité. Toutefois, si des problèmes apparaissent au plan de la cohérence générale de l'exercice du fait des chiffres officiels utilisés, des discussions doivent être engagées avec les services compétents des Etats pour qu'ils procèdent éventuellement à des réaménagements, s'ils le jugent eux-mêmes fondés.

### *b. Prévisions des finances publiques*

Il s'agit d'élaborer, en étroite collaboration avec les services financiers des Etats, le tableau prévisionnel des opérations financières de l'Etat (TOFE), en intégrant les recettes et les dépenses budgétaires ainsi que les financements extérieurs, de manière à dégager le déficit de trésorerie (ou l'excédent) qui sera financé (ou absorbé) par le système bancaire.

Sur la base du déficit dégagé, l'on prévoit le recours du Trésor aux avances de l'Institut d'Emission qui, conformément aux Statuts de la Banque, ne doivent pas dépasser l'équivalent de 20 % des recettes budgétaires ordinaires d'origine nationale constatées au cours de l'exercice écoulé.

Pour des raisons de cohérence, les prévisions de recettes à retenir doivent être compatibles avec le niveau prévu des importations (pour les droits de douane) et le PIB hors secteur de subsistance (pour les impôts et taxes sur la consommation). Ce tableau prévisionnel doit également intégrer les intérêts à verser à l'Institut d'Emission au titre des opérations traditionnelles ainsi que le service de la dette résultant des consolidations de refinancement sur les Trésors nationaux dans le cadre de la réhabilitation du système bancaire. En toute hypothèse, le TOFE doit clairement faire apparaître les rubriques relatives à l'amortissement des sommes dues par l'Etat à la BEAC.

### ***c. Prévisions de la balance des paiements***

Les prévisions du secteur extérieur concernent d'abord les exportations des principaux produits, les importations ainsi que les services et les transferts sans contrepartie, tous ces éléments contribuant à la détermination du solde courant de la balance des paiements. Elles portent également sur les mouvements de capitaux, notamment sur les ressources d'emprunt attendues de l'extérieur et l'amortissement prévu de la dette ainsi que les tirages, emprunts et investissements directs du secteur privé.

Le solde global tiré de l'ensemble de ces éléments, confronté à la variation des arriérés extérieurs et l'allègement possible de la dette, permet de connaître l'évolution probable des réserves officielles de change qu'il convient, par itérations de rendre compatible avec les prévisions monétaires.

### ***d. Prévisions monétaires et détermination des objectifs monétaires et de crédit***

Les prévisions monétaires permettent de déterminer le niveau des avoirs extérieurs, du crédit intérieur, de la masse monétaire et d'en déduire l'objectif de refinancement. Ces prévisions constituent l'aboutissement de l'exercice de programmation monétaire.

Les principales étapes de cet exercice sont les suivantes :

- i) Projection de la masse monétaire sur la base du PIB nominal prévu et de l'hypothèse de stabilité de la vitesse de circulation de la monnaie. Cet agrégat est ensuite décomposé en circulation fiduciaire (pour le bilan de la Banque Centrale) et en dépôts à vue et à terme (pour la situation résumée des banques) en utilisant la structure antérieure de cet agrégat ;
- ii) Détermination des avoirs intérieurs net en faisant la différence entre la masse

monétaire et les avoirs extérieurs nets, ces derniers étant connus car fixés de façon discrétionnaire (lorsque le taux de couverture extérieure se situe en deçà de 20%) ou à partir du déficit (ou excédent) résiduel de la balance des paiements ;

iii) Projection des "Autres postes nets" que l'on peut maintenir inchangés en l'absence d'informations pertinentes ou faire varier si l'on dispose d'informations fiables, par exemple sur l'évolution des fonds propres des banques ;

iv) Calcul du crédit intérieur par différence entre les avoirs intérieurs nets et les "Autres postes nets" ;

v) Détermination des crédits à l'économie de façon résiduelle par déduction des créances nettes sur l'Etat (issues du TOFE) du crédit intérieur.

vi) Détermination de l'Objectif de refinancement de la Banque Centrale après avoir procédé à l'éclatement de la situation monétaire prévisionnelle ainsi élaborée en situation résumée des banques d'une part, et en situation de la Banque Centrale d'autre part (voir détails dans la note relative aux prévisions monétaires).

Plusieurs itérations sont généralement indispensables pour assurer la cohérence générale du cadrage, à travers des ajustements des niveaux des divers agrégats des quatre secteurs macroéconomiques.

### **2.1.3. Le marché monétaire**

La politique monétaire consiste à mettre à la disposition de l'économie des moyens de paiement en quantité nécessaire et suffisante pour favoriser la croissance et le plein emploi, dans la stabilité des prix et tout en veillant à la parité externe de la monnaie. La BEAC, dont la mission est d'assurer la mise à la disposition de l'économie des moyens de paiement, utilise le canal du Marché Monétaire pour réguler la liquidité

bancaire. Le Marché Monétaire se définit comme le lieu immatériel où s'échangent les liquidités entre demandeurs et offreurs de capitaux à court terme.

Dans le fonctionnement du Marché Monétaire, la BEAC joue un double rôle qui consiste simultanément à injecter et à ponctionner les liquidités, conformément aux objectifs de la politique monétaire définie par son Conseil d'Administration.

Le marché monétaire de la Zone BEAC a démarré ses activités en juillet 1994 et son fonctionnement a été progressivement réaménagé afin de rendre l'action de la Banque Centrale plus efficace, tant en ce qui concerne les injections que les ponctions de liquidités.

Le système de refinancement de la BEAC est organisé à deux niveaux :

- le **niveau 1** correspond au compartiment interbancaire. Le marché interbancaire est un compartiment spécifique du marché monétaire sur lequel un nombre limité d'intervenants échangent entre eux des liquidités en compte à la Banque Centrale, à des conditions de montant (en millions de francs CFA), de taux, de durée et éventuellement de garantie librement débattues, sans l'interférence de l'Institut d'Emission. Ce compartiment a une vocation nationale, mais les participants sont libres d'effectuer des prêts transnationaux à l'intérieur de la Zone d'Emission.

- le **niveau 2** se rapporte aux interventions de la BEAC effectuées à travers deux guichets (A et B), en faveur des établissements de crédit éligibles. Compte tenu des orientations de politique monétaire et de crédit d'une part, et de l'évolution des facteurs de la liquidité bancaire d'autre part, la BEAC peut être amenée à intervenir pour refinancer le système bancaire. L'accès aux guichets de la Banque Centrale dans le cadre du marché monétaire est réservé

aux établissements de crédit éligibles (pour les avances) et à ces mêmes établissements plus certains organismes financiers (pour les placements).

S'agissant des interventions proprement dites, les concours de la Banque Centrale aux établissements de crédit empruntent **deux canaux** : le guichet **A** ou canal principal et le guichet **B** ou canal spécial institué pour les crédits à moyen terme irrévocables (anciens et nouveaux) et les avances assimilées.

**Le Guichet A** correspond à la sphère du Marché Monétaire où sont traitées toutes les opérations d'injections (opérations sur crédits à court terme et opérations sur crédits à moyen terme révocables) ainsi que les opérations de reprise de liquidités. Ces interventions se font sous formes d'opérations sur appel d'offres à l'initiative de la Banque Centrale et de prises en pension de 2 à 7 jours à l'initiative des établissements de crédit. Si la BEAC peut injecter de la liquidité quant elle le juge nécessaire, elle peut aussi en retirer pour les besoins de la politique monétaire, en offrant aux établissements de crédit, qui ne portent aucun engagement sur elle, la possibilité de souscrire aux certificats de placement (ou bons Banque Centrale), dans le cadre des appels d'offres négatifs.

**Le Guichet B**, en raison du caractère irrévocable des crédits qui y sont mobilisés (la BEAC ne peut revenir sur les conditions de taux, de durée ou de refinancement), se caractérise par une multitude de taux d'intérêt.

Depuis l'entrée en vigueur du Marché Monétaire, le 1er juillet 1994, les interventions de la Banque Centrale tiennent compte de l'Objectif de Refinancement de chaque pays membre, arrêté par les Autorités Monétaires à la faveur d'un exercice de programmation monétaire qui s'effectue annuellement. Les objectifs monétaires et de crédit,



arrêtés à cette occasion pour l'année à venir, sont révisables semestriellement.

L'Objectif de Refinancement est spécifique à chaque pays et désigne le potentiel de refinancement que l'Institut d'Emission est susceptible d'accorder aux établissements de crédit d'un Etat, sans remettre en cause les grands équilibres macro-économiques.

En principe, les avances de la BEAC au titre des Guichets "A" et "B" cessent dès lors que leur montant cumulé atteint l'Objectif de Refinancement, au-delà duquel les concours de l'Institut d'Emission prennent la forme des interventions ponctuelles d'une durée maximale de 48 heures.

## 2.2. Mise en œuvre de la politique monétaire au Cameroun

### 2.2.1. Les concours à l'Etat

Le plafond des avances statutaires de l'Institut d'émission au Trésor a augmenté de 31,7% entre 2006 et 2011. La ligne de crédit ouverte au profit de l'Etat du Cameroun dans le cadre des avances statutaires est ainsi passée de 318 milliards en décembre 2006 à 418,9 milliards en décembre 2011.

Toutefois, aucun tirage n'a été effectué sur cette ligne depuis le début de l'exercice 2007. Cette situation se justifie notamment par l'amélioration de la situation budgétaire du pays, mais surtout, par l'option prise par le Gouvernement de se désengager vis-à-vis du système bancaire afin de réduire ses charges financières, les avances de la BEAC lui coûtant environ 10 milliards d'agios par an.

**Tableau 1 :** Evolution des concours de l'institut d'émission au Trésor

| Montants en milliards de FCFA – (Situation de fin de mois) |           |           |           |          |          |
|--|-----------|-----------|-----------|----------|----------|
|  | Déc. 2007 | Déc. 2008 | Déc. 2009 | Déc 2010 | Déc 2011 |
| Plafonds   | 318       | 318       | 418,9     | 418,9    | 418,9    |
| Utilisations   | 96,2      | 0         | 0         | 0        | 0        |
| Encours des crédits consolidés                             | 1,1       | 0,5       | 0,3       | 0,2      | 0,02     |

Source : BEAC

S'agissant des crédits consolidés sur l'Etat, le Cameroun n'a cessé de réduire ses engagements à l'égard de la Banque Centrale. A ce titre, ses engagements sont progressivement passés de 1,1 milliards de FCFA en 2007 à moins de 0,2 milliard de FCFA à fin 2011.

**Tableau 2 :** Situation des crédits consolidés sur l'Etat

| Montants en milliards de FCFA – (Situation de fin de mois) |  |        |        |        |        |        |
|--|--|--------|--------|--------|--------|--------|
|  |  | Déc.07 | Déc.08 | Déc.09 | Déc.10 | Déc.11 |
| Encours des crédits consolidés                             |  | 1,1    | 0,5    | 0,3    | 0,2    | 0,02   |

Source: BEAC

### 2.2.2. Les concours aux banques

Les programmes d'ajustement mis en place au Cameroun, depuis la dévaluation de 1994, ont fortement amélioré la situation financière du pays. On observe, avec la restructuration, un assainissement se traduisant par une rentabilité et une forte liquidité des banques. La liquidité générale des banques est passée de 613,9 milliards de F CFA au 31 décembre 2007 à 734,6 milliards de F CFA au 31 décembre 2010, ce qui a entraîné un faible recours des établissements de crédit au refinancement de la Banque Centrale. Elle est retombée à 673,2 milliards à fin décembre 2011, soit une baisse de 8,4 % en glissement annuel. Cette évolution est liée au démarrage des émissions de titres publics en novembre 2011, qui offrent une source de placement alternative de la liquidité bancaire. En effet, selon les statistiques du marché monétaire, le montant des placements

du système bancaire auprès de la BEAC est passé de 116 milliards à 19,8 milliards (-83 %) entre juin et décembre 2011.

**Tableau 3 : Evolution de la liquidité générale des banques**

| Rubriques                                     | (montants en milliards de F CFA) |              |              |              |              |
|---|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|   | Déc. 2007                        | Déc. 2008    | Déc. 2009    | Déc. 2010    | Déc. 2011    |
| Comptes courants des établissements de crédit | 226,4                            | 212,3        | 263,2        | 172,2        | 414,6        |
| Dépôts et placements du Marché Monétaire      | 231                              | 141          | 177,5        | 338,6        | 3            |
| Réserves obligatoires                         | 156,5                            | 206,8        | 197,1        | 223,8        | 255,6        |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>613,9</b>                     | <b>560,1</b> | <b>637,8</b> | <b>734,6</b> | <b>673,2</b> |

Source: BEAC

Dans la même logique, entre décembre 2010 et décembre 2011, les injections de liquidité de la BEAC ont baissé, passant de 5,4 milliard à 0,6 milliard. Les injections de liquidité enregistrées en 2011 sont essentiellement dues au refinancement de deux établissements de crédit en difficulté.

**Tableau 4: Injections de liquidités**

| Montants en milliards de FCFA – (Situation de fin de mois)     |                           |                         |   |                                |                             |       |           |                                 |
|--|---------------------------|-------------------------|---|--------------------------------|-----------------------------|-------|-----------|---------------------------------|
| INJECTIONS DE LIQUIDITE EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT |                           |                         |   |                                |                             |       |           |                                 |
|  | GUICHET A                 |                         |   |                                |                             |       | GUICHET B | TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS |
|  | Appels d'offre de 7 jours | Pensions de 2 à 7 jours | Avances exceps./certificat de placement | Interventions ponctuelles (IP) | Avances au taux de pénalité | TOTAL |           |                                 |
| Déc. 10  | 5,066                     | 0,002                   | 0,000                                   | 0,000                          | 0,000                       | 5,068 | 0,360     | 5,428                           |
| Déc. 11  | 0,351                     | 0,002                   | 0,000                                   | 0,000                          | 0,000                       | 0,353 | 0,237     | 0,590                           |

Source: BEAC

### 2.2.3. Les reprises de liquidité

La forte liquidité du système bancaire s'est longtemps traduite par la prédominance d'opérations d'appels d'offres négatifs dans la structure des opérations du marché monétaire.

Plus récemment, avec le démarrage des émissions de bons du Trésor, les placements des banques sur le marché monétaire ont considérablement baissé, passant de 405,8 milliards à 3 milliards au cours de la période allant de décembre 2010 à décembre 2011.

**Tableau 5 : Reprises de liquidités**

| Montants en milliards de FCFA – (Situation de fin de mois) |           |            |            |         |
|--|-----------|------------|------------|---------|
| PONCTIONS DE LIQUIDITE PAR LA BEAC                         |           |            |            | TOTAL   |
|  | à 7 jours | à 28 jours | A 84 jours |         |
| Déc. 07  | 89,355    | 106,968    | 70,000     | 266,323 |
| Déc. 08  | 104,629   | 40,452     | 15,000     | 160,081 |
| Déc. 09  | 108,097   | 34,387     | 12,371     | 154,855 |
| Déc. 10  | 237,067   | 121,567    | 47,133     | 405,767 |
| Déc. 11  |           |            | 3          | 3       |

Source: BEAC

S'agissant de la structure des appels d'offre négatifs, elle se caractérise par l'exclusivité des placements à 84 jours à fin décembre 2011.

#### 2.2.4. Les taux directeurs

La politique des taux d'intérêt dans la zone BEAC vise une meilleure utilisation des ressources financières dans les Etats membres par l'adaptation des taux d'intervention de l'institut d'émission aux conditions des marchés intérieurs et ceux de la zone d'ancrage de la monnaie. Depuis janvier 2000, la BEAC a révisé ses taux d'intervention à la baisse à douze reprises. Ainsi, le taux des avances aux Trésors, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO), les taux d'intérêt sur les placements publics (TISP) et les taux d'appels d'offres négatifs ont été continuellement réduits entre 2000 et 2010.

Le taux des avances aux Trésors et le TIAO sont passés de 7,3% en janvier 2000 à 4% en juillet 2008 et juillet 2010. Le taux des prises en pension est passé de 9,30% à 5,75% au cours de la même période. Les TISP ont été ramenés le 29 juillet 2010 à 1,25% pour les Fonds de réserve des générations futures, à 0,85% au titre des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires et à 0,60% pour les dépôts spéciaux. Le taux d'intérêt sur placements publics (TIPP), appliqué lorsque l'Etat concerné recourt aux avances de la BEAC, a été supprimé.

Les taux de rémunération des placements des banques à la BEAC ont également été rabaissés, passant de 3,25% à 0,60% pour les placements à 7 jours ; de 3,31% à 0,66% pour les placements à 28 jours et de 3,37 % à 0,725% pour les placements à 84 jours.

S'agissant des conditions de banque, le Taux Débiteur Maximum (TDM) a été supprimé par Décision n° 05 du Comité de Politique Monétaire de la BEAC du 03 juillet 2008, suite aux recommandations du FMI dans le cadre

du Programme d'Evaluation du Secteur Financier de 2007, afin de permettre aux banques de fixer leurs taux débiteurs librement, en fonction du niveau des risques réels des clients. Le Taux Créditeur Minimum (TCM) est demeuré inchangé à 3,25%. Le taux de pénalité aux banques a été maintenu à 10%.

Par Décisions n° 01/CPM/2011 du 28 octobre 2011 et n°02/CPM/2011 du 16 décembre 2011, le Comité de Politique monétaire de la BEAC a procédé aux aménagements suivants :

- Le Taux d'intérêt Sur Placement Public au titre du fonds de réserve pour les Générations Futures est passé de 1,5 % à 1,25 % ;
- Le Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires est passé de 1,10 % à 0,85 % ;
- Le Taux d'intérêt sur Placement Public au titre des Dépôts Spéciaux est passé de 0,85 % à 0,60 %.

**Tableau 6 : Evolution des taux directeurs de la B.E.A.C et des conditions de banque**

| RUBRIQUES   | 14.01.00 | 25.05.00 | 13.09.00 | 06.09.01 | 07.01.02 | 11.04.02 | 18.12.02 | 02.04.03 | 09.05.03 | 18.06.03 | 28.07.03 | 03.11.03 | 02.12.03 | 20.01.05 | 16.09.05 |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
|   | 24.05.00 | 12.09.00 | 05.09.01 | 06.01.02 | 10.04.02 | 17.12.02 | 01.04.03 | 08.05.03 | 17.06.03 | 27.07.03 | 02.11.03 | 01.12.03 | 19.01.05 | 15.09.05 | 02.03.06 |
| <b>I - LES OPERATIONS DES TRESORS</b>   |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |
| <i>(Hors Marché)</i>  |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |
| . Taux des avances aux Trésors  | 7,30     | 7,00     | 7,00     | 6,50     | 6,50     | 6,35     | 6,30     | 6,30     | 6,30     | 6,30     | 6,30     | 6,30     | 6,00     | 5,75     | 5,50     |
| . Taux de pénalité aux Trésors  | 10,50    | 10,50    | 10,50    | 10,50    | 10,50    | 10,50    | 10,50    | 10,50    | 10,50    | 10,50    | 10,50    | 10,50    | 10,00    | 10,00    | 10,00    |
| <b>- Taux des dépôts spéciaux des Organismes Publics</b>  | 3,25     | 3,30     | 3,60     | 3,60     | 3,40     | 3,00     | 2,70     | 2,60     | 2,50     | 2,20     | 2,05     | 1,95     | 1,95     | 1,70     | 1,60     |
| <b>- Taux d'Intérêt sur Placements Publics (TISP)</b>   |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |
| <b>Le TISP a 4 composantes, à savoir :</b>  |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |
| . Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Fonds de réserves sur les Générations Futures (TIPPo)       | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        |
| . Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TIPP1) | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        |
| . Taux d'Intérêt sur Placement Public lorsque l'Etat concerné ne recourt pas aux avances de la BEAC (TIPP2)   | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        |
| . Taux d'Intérêt sur Placement Public lorsque l'Etat concerné recourt aux avances de la BEAC (TIPP3)          | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        | -        |
| <b>II - MARCHE MONETAIRE</b>  |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |
| <b>A-Injections de liquidités</b>   |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |
| <b>1- Guichet "A"</b>   |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |          |
| . Taux des appels d'offres (TIAO)   | 7,30     | 7,00     | 7,00     | 6,50     | 6,50     | 6,35     | 6,30     | 6,30     | 6,30     | 6,30     | 6,30     | 6,30     | 6,00     | 5,75     | 5,50     |
| . Taux des prises en pension (TIPP)   | 9,30     | 9,00     | 9,00     | 8,50     | 8,50     | 8,35     | 8,30     | 8,30     | 8,30     | 8,30     | 8,30     | 8,30     | 7,80     | 7,50     | 7,25     |



| RUBRIQUES  | 14.01.00  | 25.05.00  | 13.09.00  | 06.09.01  | 07.01.02  | 11.04.02  | 18.12.02  | 02.04.03  | 09.05.03  | 18.06.03  | 28.07.03  | 03.11.03  | 02.12.03  | 20.01.05  | 16.09.05  |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|  | 24.05.00  | 12.09.00  | 05.09.01  | 06.01.02  | 10.04.02  | 17.12.02  | 01.04.03  | 08.05.03  | 17.06.03  | 27.07.03  | 02.11.03  | 01.12.03  | 19.01.05  | 15.09.05  | 02.03.06  |
| . Taux des Interventions Ponctuelles (TISIP)     | 9,30-15   | 9,00-15   | 9,00-15   | 8,50-15   | 8,50-15   | 8,35-15   | 8,30-15   | 8,30-15   | 8,30-15   | 8,30-15   | 8,30-15   | 7,80-15   | 7,80-15   | 7,50-15   | 7,25-15   |
| . Taux des Av.except.s/Cert.de Plac.(TACP)*      | 7,30      | 7,00      | 7,00      | 6,50      | 6,50      | 6,35      | 6,30      | 6,30      | 6,30      | 6,30      | 6,30      | 6,30      | 6,00      | 5,75      | 5,50      |
| . Taux de pénalité aux banques (TPB)             | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     |
|  |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| <b>2- Guichet "B"</b>                            |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| . Taux s/nouveaux crédits d'invest.productifs ** | 7,6250    | 7,3125    | 7,0000    | 7,0000    | 6,6875    | 6,4375    | 6,3750    | 6,3750    | 6,3750    | 6,3750    | 6,3125    | 6,3125    | 6,0000    | 5,7500    | 5,7500    |
| . Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables      | 4,30-8,00 | 4,30-8,00 | 4,30-7,00 | 4,30-6,50 | 4,30-6,50 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 |
|  |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| <b>B-Ponctions de liquidités</b>                 |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| <b>(Appels d'offres négatifs)</b>                |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| . Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"  | 3,2500    | 3,3000    | 3,6000    | 3,6000    | 3,4000    | 3,0000    | 2,7000    | 2,6000    | 2,5000    | 2,2000    | 2,0500    | 1,9500    | 1,9500    | 1,7000    | 1,6000    |
| . Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP" | 3,3125    | 3,3625    | 3,6625    | 3,6625    | 3,4625    | 3,0625    | 2,7625    | 2,6625    | 2,5625    | 2,2625    | 2,1125    | 2,0125    | 2,0125    | 1,7625    | 1,6625    |
| . Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP" | 3,3750    | 3,4250    | 3,7250    | 3,7250    | 3,5250    | 3,1250    | 2,8250    | 2,7250    | 2,6250    | 2,3250    | 2,1750    | 2,0750    | 2,0750    | 1,8250    | 1,7250    |
|  |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
|  |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| <b>III - CONDITIONS DE BANQUE</b>                |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| <b>- Libres, avec 2 bornes :</b>                 |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |
| 1. Taux Débiteur Maximum (TDM)                   | 22,00     | 22,00     | 22,00     | 18,00     | 18,00     | 18,00     | 18,00     | 18,00     | 18,00     | 18,00     | 18,00     | 18,00     | 18,00     | 18,00     | 17,00     |
| 2. Taux Crédeur Minimum (TCM)                    | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 5,00      | 4,75      |
|  |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |

| RUBRIQUES  | 03.03.06 | 27.03.06 | 09.06.06 | 01.09.06 | 10.10.06 | 11.12.06    | 13.03.07    | 14.06.07    | 03.07.08    | 23.10.08    | 18.12.08    | 26.03.09    | 02.07.09    | 29.07.10    | 28.10.11 | 16.12.11 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|----------|
|  | 26.03.06 | 08.06.06 | 31.08.06 | 09.10.06 | 10.12.06 | 12.03.07    | 13.06.07    | 02.07.08    | 22.10.08    | 17.12.08    | 25.03.09    | 01.07.09    | 28.07.10    | Au.....     | 16.12.11 | Au.....  |
| <b>I - LES OPERATIONS DES TRESORS</b>  |          |          |          |          |          |             |             |             |             |             |             |             |             |             |          |          |
| <i>(Hors Marché)</i>   |          |          |          |          |          |             |             |             |             |             |             |             |             |             |          |          |
| . Taux des avances aux Trésors   | 5,25     | 5,25     | 5,25     | 5,25     | 5,25     | 5,25        | 5,25        | 5,25        | 5,50        | 5,50        | 4,75        | 4,50        | 4,25        | 4,00        |          |          |
| . Taux de pénalité aux Trésors   | 10,00    | 10,00    | 10,00    | 10,00    | 10,00    | 10,00       | 10,00       | 10,00       | 10,00       | 10,00       | 10,00       | 10,00       | 10,00       | 10,00       |          |          |
| <b>- Taux des dépôts spéciaux des Organismes Publics</b>   | 1,55     | Supprimé | Supprimé | Supprimé | Supprimé | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    |          |          |
| <b>- Taux d'Intérêt sur Placements Publics (TISP)</b>  |          |          |          |          |          |             |             |             |             |             |             |             |             |             |          |          |
| <b>Le TISP a 4 composantes, à savoir :</b>   |          |          |          |          |          |             |             |             |             |             |             |             |             |             |          |          |
| . Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du<br>Fonds de réserves sur les Générations Futures<br>(TISPPo)       | -        | 1,90     | 2,15     | 2,85     | 3,05     | <b>3,15</b> | <b>3,30</b> | <b>3,45</b> | <b>3,65</b> | <b>3,35</b> | <b>2,20</b> | <b>1,90</b> | <b>1,25</b> | <b>1,25</b> | 1,50     | 1,25     |
| . Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du<br>Mécanisme<br>de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1) | -        | 1,70     | 1,95     | 2,65     | 2,85     | <b>2,95</b> | <b>3,10</b> | <b>3,25</b> | <b>3,45</b> | <b>3,15</b> | <b>2,00</b> | <b>1,70</b> | <b>1,05</b> | <b>0,85</b> | 1,10     | 0,85     |
| . Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre<br>des dépôts spéciaux (TISPP2)                                       | -        | 1,40     | 1,65     | 2,35     | 2,55     | <b>2,65</b> | <b>2,80</b> | <b>2,95</b> | <b>3,15</b> | <b>2,65</b> | <b>1,40</b> | <b>1,10</b> | <b>0,85</b> | <b>0,60</b> | 0,85     | 0,60     |
| . Taux d'Intérêt sur Placement Public lorsque l'Etat<br>concerné<br>Recours aux avances de la BEAC                   | -        | 0,50     | 0,50     | 0,50     | 0,50     | <b>0,50</b> | <b>0,50</b> | <b>0,65</b> | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    | Supprimé    |          |          |
| <b>II - MARCHE MONETAIRE</b>   |          |          |          |          |          |             |             |             |             |             |             |             |             |             |          |          |
| <b>A-Injections de liquidités</b>  |          |          |          |          |          |             |             |             |             |             |             |             |             |             |          |          |
| <b>1- Guichet "A"</b>  |          |          |          |          |          |             |             |             |             |             |             |             |             |             |          |          |
| . Taux des appels d'offres (TIAO)  | 5,25     | 5,25     | 5,25     | 5,25     | 5,25     | 5,25        | 5,25        | 5,25        | 5,50        | 5,50        | 4,75        | 4,50        | 4,25        | 4,00        |          |          |
| . Taux des prises en pension (TIPP)  | 7,00     | 7,00     | 7,00     | 7,00     | 7,00     | 7,00        | 7,00        | 7,00        | 7,25        | 7,25        | 6,50        | 6,25        | 6,00        | 5,75        |          |          |
| . Taux des Interventions Ponctuelles (TISIP)   | 7,00-12  | 7,00-12  | 7,00-12  | 7,00-12  | 7,00-12  | 7,00-12     | 7,00-12     | 7,00-12     | 7,25-12     | 7,25-12     | 6,5-12      | 6,25-12     | 6,0-10,0    | 5,75-10,0   |          |          |

| RUBRIQUES   | 03.03.06  | 27.03.06  | 09.06.06  | 01.09.06  | 10.10.06  | 11.12.06  | 13.03.07  | 14.06.07  | 03.07.08  | 23.10.08  | 18.12.08  | 26.03.09  | 02.07.09  | 29.07.10  | 28.09.11 | 16.12.11 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|
|   | 26.03.06  | 08.06.06  | 31.08.06  | 09.10.06  | 10.12.06  | 12.03.07  | 13.06.07  | 02.07.08  | 22.10.08  | 17.12.08  | 25.03.09  | 01.07.09  | 28.07.10  | Au.....   | 16.12.11 | Au...    |
| . Taux des Av.except.s/Cert.de Plac.(TACP)*   | 5,25      | 5,25      | 5,25      | 5,25      | 5,25      | 5,25      | 5,25      | 5,25      | 5,50      | 5,50      | 4,75      | 4,50      | 4,25      | 4,00      |          |          |
| . Taux de pénalité aux banques (TPB)  | 12,00     | 12,00     | 12,00     | 12,00     | 12,00     | 12,00     | 12,00     | 12,00     | 12,00     | 12,00     | 12,00     | 12,00     | 10,00     | 10,00     |          |          |
|   |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
| <b>2- Guichet "B"</b>   |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
| . Taux s/nouveaux crédits d'invest.productifs **  | 5,7500    | 5,7500    | 5,7500    | 5,7500    | 5,7500    | 5,2500    | 5,2500    | 5,2500    | 5,2500    | 5,2500    | 5,2500    | 5,2500    | 4,2500    | 4,2500    |          |          |
| . Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables   | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 | 4,30-6,35 |          |          |
|   |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
| <b>B-Ponctions de liquidités</b>  |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
| <b>(Appels d'offres négatifs)</b>   |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
| . Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"   | 1,5500    | 1,5500    | 1,5500    | 1,5500    | 1,5500    | 1,6500    | 1,7000    | 1,9500    | 2,2000    | 2,2000    | 1,3000    | 1,0000    | 0,8500    | 0,6000    |          |          |
| . Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"  | 1,6125    | 1,6125    | 1,6125    | 1,6125    | 1,6125    | 1,7125    | 1,7625    | 2,0125    | 2,2625    | 2,2625    | 1,3625    | 1,0625    | 0,9125    | 0,6625    |          |          |
| . Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP"  | 1,6750    | 1,6750    | 1,6750    | 1,6750    | 1,6750    | 1,7750    | 1,8250    | 2,0750    | 2,3250    | 2,3250    | 1,4250    | 1,1250    | 0,9750    | 0,7250    |          |          |
|   |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
|   |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
| <b>III - CONDITIONS DE BANQUE</b>   |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
| <b>- Libres, avec 2 bornes :</b>  |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
| 1. Taux Débiteur Maximum (TDM)  | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | 15,00     | Supprimé  | Supprimé  | Supprimé  | Supprimé  | Supprimé  | Supprimé  |          |          |
| 2. Taux Crédeur Minimum (TCM)   | 4,25      | 4,25      | 4,25      | 4,25      | 4,25      | 4,25      | 4,25      | 4,25      | 3,25      | 3,25      | 3,25      | 3,25      | 3,25      | 3,25      |          |          |
|   |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
| * Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.  |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |
| ** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial) . Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial. |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |           |          |          |

Source : BEAC

## 2.2.5. Les réserves obligatoires

Afin de neutraliser l'afflux de liquidité dans le système bancaire, la Banque Centrale a imposé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2001 aux banques de la Zone d'émission BEAC, de constituer des réserves obligatoires.

La forte progression des dépôts bancaires a entraîné la hausse des réserves obligatoires qui sont passées de 156,7 milliards à fin 2007 à 255,7 milliards à fin 2011.

Tableau 7 : Evolution des réserves obligatoires

| Dates   | Réserves obligatoires (milliards de F CFA) | Glissement annuel (%) |
|---------|--|-----------------------|
| Déc.-07 | 156,7                                      | 15,88                 |
| Déc.-08 | 206,8                                      | 31,97                 |
| Déc.-09 | 197,1                                      | -4,36                 |
| Déc.-10 | 241,4                                      | 22,47                 |
| Déc.-11 | 255,7                                      | 14,30                 |

Source : BEAC- Bulletin du marché monétaire

Compte tenu de la forte augmentation de la liquidité du système bancaire, les autorités monétaires ont, en date du 13 mars 2007, relevé les coefficients de réserve obligatoire de 7,75% à 11,75%.

Le taux de rémunération des réserves obligatoires n'a cessé de baisser depuis leur mise en place en 2001. Il est ainsi passé de 1,20 % en décembre 2001 à moins de 0,5 % en janvier 2005. Depuis le 02 juillet 2009, il est fixé à 0,05 %.

## 2.2.6. Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties

Le principal agrégat monétaire suivi à la BEAC pour les besoins de l'analyse monétaire est M2. Celui-ci s'obtient en ajoutant à M1, formé des billets et pièces en circulation et des dépôts à vue, la quasi monnaie composée elle-même des dépôts à terme.

Entre 2007 et 2011, l'évolution des agrégats monétaires a été influencée par plusieurs facteurs, notamment :

- le raffermissement des cours des principales matières premières, essentiellement le pétrole, qui a

stimulé les recettes d'exportation du Cameroun ;

- l'incidence positive de la diminution du poids des engagements extérieurs de l'Etat, en rapport notamment avec les rééchelonnements et les annulations de dettes obtenues dans le cadre des programmes d'ajustement et de relance économique soutenus par les institutions de Bretton Woods, dont notamment l'initiative PPTTE ;
- les entrées nettes de capitaux extérieurs, tant publics que privés ;
- le raffermissement des activités non pétrolières ;
- l'amélioration continue de la trésorerie publique ;
- et le rapatriement substantiel des recettes d'exportation.

Dans ce contexte, les avoirs extérieurs nets du système monétaire se sont sensiblement renforcés, passant de 1513,2 milliards en décembre 2007 à 1627,3 milliards en décembre 2011 (+7,5 %).

Tableau 8 : Evolution des avoirs extérieurs nets

| Fin de période | Avoirs extérieurs nets (x1000 000) | Variations |
|----------------|------------------------------------|------------|
| 2 007          | 1 513 195                          | 47%        |
| 2 008          | 1 747 213                          | 15%        |
| 2 009          | 1 769 653                          | 1%         |
| 2 010          | 1 845 375                          | 4%         |
| 2011           | 1 627 286                          | -12%       |

Source: BEAC

De même, le crédit intérieur net a augmenté de 116 %, en liaison avec l'augmentation des créances nettes sur l'Etat (22,5%) dont les encours sont passés au cours de cette période de 423,5 milliards à 518,7 milliards sur la même période.

De leur côté, les crédits à l'économie ont enregistré une croissance de 79,4 % sur la même période grâce au regain des activités du secteur non pétrolier.

Les dépôts de l'Etat quant à eux sont en augmentation régulière depuis les cinq dernières années. Partant de 252,2 milliards en décembre 2007, ils se situent

à 350,1 milliards en décembre 2011 ; soit une augmentation de 38,8% sur l'ensemble de la période, et de 5,3 % en glissement annuel.

D'une année à l'autre, les variations les plus significatives ont été observées en 2007 (37%) et 2009 (20%).

**Tableau 9 :** Evolution de la trésorerie de l'Etat

| Année | Dépôts de l'Etat<br>(en millions FCFA) | Variation<br>(en %) |
|-------|--|---------------------|
| 2007  | 252 238                                | 37,0%               |
| 2008  | 263 875                                | 4,6%                |
| 2009  | 317 910                                | 20,5%               |
| 2010  | 332 383                                | 4,6%                |
| 2011  | 350 083                                | 5,3%                |

Source: BEAC

S'agissant de la trésorerie de l'Etat, les statistiques sur la situation quotidienne des comptes du Trésor font apparaître des baisses annuelles successives et identiques de 16% entre 2008 et 2010, et une très forte hausse de 186 % en 2011. En moyenne, la situation des comptes du Trésor s'est ainsi établie à 410,2 milliards en 2008, 344,2 milliards en 2009, 289,0 milliards en 2010, et 827,1 milliards en 2011.

L'évolution observée est davantage imputable à la forte augmentation des comptes de dépôt créditeurs, qui sont passés de 186,6 milliards à 827,1 milliards entre 2010 et 2011, tandis que les comptes à vue ont chuté de 102,4 à 0 milliard.

**Tableau 10 :** Situation de la trésorerie de l'Etat

| Trésorerie                       | Moyenne (en milliards F CFA) |       |       |       |
|----------------------------------|------------------------------|-------|-------|-------|
|                                  | 2008                         | 2009  | 2010  | 2011  |
| Situation des comptes à vue      | 188,3                        | 130,6 | 102,4 |       |
| Situation des comptes de dépôt   | 221,9                        | 213,6 | 186,6 | 827,1 |
| Situation consolidée des comptes | 410,2                        | 344,2 | 289,0 | 827,1 |
| Trésorerie                       | Fin de période               |       |       |       |
|                                  | 2008                         | 2009  | 2010  | 2011  |
| Situation des comptes à vue      | 164                          | 99,3  | 43    |       |
| Situation des comptes de dépôt   | 226                          | 196,4 | 336,9 | 248,1 |
| Situation consolidée des comptes | 390                          | 295,7 | 379,9 | 248,1 |

Source: BEAC-DN

Afin d'assurer la liquidité de l'Etat de façon permanente et suffisante, et de rechercher les solutions les moins coûteuses et les moins risquées pour couvrir les besoins de trésorerie à court, moyen et long termes, un Comité de Trésorerie a été créé en septembre 2009 au Ministère des Finances et a démarré effectivement ses activités le 16 février 2010.

De manière plus spécifique, le comité de trésorerie a pour mission, de définir les objectifs financiers et les objectifs à atteindre dans le cadre de l'exécution du budget et la gestion de la trésorerie, d'assister le Ministre des Finances à assurer une gestion optimale de la trésorerie de l'Etat, de programmer les flux d'encaissement et de décaissement des opérations budgétaires et de trésorerie, d'examiner et d'arrêter les plans annuels, trimestriels et mensuels de la trésorerie et de suivre leur exécution, d'élaborer un plan annuel des engagements de l'Etat, etc.

S'inscrivant dans la modernisation de la gestion des Finances publiques, l'entrée en fonction de ce comité a eu pour conséquence directe et immédiate, la disparition du comité de validation des paiements. Les changements les plus remarquables notés au niveau de la gestion de la trésorerie de l'Etat ont été les suivants :

- une programmation optimale hebdomadaire des paiements, en ce sens que les dépenses sont réglées dans des délais de 60 jours après les arbitrages du comité ;
- une plus grande lisibilité dans la mobilisation et la gestion des recettes de l'Etat.

Aussi, le Ministère des Finances a-t-il conduit de bout en bout, et avec succès, le tout premier emprunt obligataire de l'histoire du Cameroun, qui aura permis de mobiliser 200 milliards F CFA.



**Tableau 11 : Contreparties des ressources du système monétaire**

| Fin de périodes | Avoirs ext. nets | Crédit intérieur (En millions de F CFA) |                        |                                      |                         |         |               |           |                           | Total des Contreparties = Ressources du syst. Mon. (au sens large) |
|-----------------|------------------|---|------------------------|--------------------------------------|-------------------------|---------|---------------|-----------|---------------------------|--|
|                 |                  | Créances nettes sur l'Etat              |                        |                                      | Créances sur l'économie |         |               |           | Total du Crédit Intérieur |  |
|                 |                  | PNG                                     | Autres créances nettes | Total des créances nettes sur l'Etat | IFNM                    | EPNF    | Secteur privé | Total     |                           |  |
| 2 007           | 1 513 195        | -294 886                                | -128 584               | - 423 470                            | 24 824                  | 107 345 | 950 878       | 1 083 047 | 659 577                   | 2 172 772  |
| 2 008           | 1 747 213        | -476 260                                | -122 706               | - 598 966                            | 17 565                  | 135 582 | 1 129 516     | 1 282 663 | 683 697                   | 2 430 910  |
| 2 009           | 1 769 653        | -450 560                                | -128 691               | - 579 251                            | 11 837                  | 138 306 | 1 228 744     | 1 378 887 | 799 636                   | 2 569 289  |
| 2 010           | 1 845 375        | -522 397                                | -117 194               | -639 591                             | 65 795                  | 117 029 | 1 411 043     | 1 593 867 | 954 276                   | 2 799 651  |
| 2011            | 1 627 286        | -362 285                                | -156 373               | -518 658                             | 74 726                  | 123 912 | 1 743 082     | 1 941 720 | 1 423 062                 | 3 050 348  |

Source : BEAC

Reflétant les mouvements de ses contreparties, la masse monétaire (M2) a augmenté de 52,6 % entre 2007 et 2011. Après avoir atteint 1 887,9 milliards en 2007, elle a franchi la barre des 2 000 milliards en 2008, où elle a atteint 2 149,9 milliards, avant de passer à 2 881 milliards en 2011.

**Tableau 12 : Les composantes de la masse monétaire**

| Fin de périodes | Disponibilités monétaires et quasi-monétaires (masse monétaire M2) (en millions de F CFA) |                     |           |       |        |              |                  |           |        |               |                           |
|-----------------|---|---------------------|-----------|-------|--------|--------------|------------------|-----------|--------|---------------|---------------------------|
|                 | Disponibilités monétaires (M1)  |                     |           |       |        |              | Quasi-monnaie    |           |        |               | Dispo. Mon. et quasi-mon. |
|                 | Mon. Fid. (M0)  | Monnaie scripturale |           |       |        |              | Dispo. Mon. (M1) | BCM       | AIBE   | Quasi-monnaie |                           |
|                 |   | BEAC                | BCM       | CCP   | AIBE   | Mon. Script. |                  |           |        |               |                           |
| 2 007           | 355 211   | 17 642              | 750 705   | 3 477 | 1 268  | 773 092      | 1 128 303        | 756 526   | 3 089  | 759 615       | 1 887 918                 |
| 2 008           | 430 571   | 9 275               | 874 557   | 3 477 | 1 268  | 888 577      | 1 319 148        | 827 603   | 3 089  | 830 692       | 2 149 840                 |
| 2 009           | 447 429   | 3 875               | 968 137   | 3 477 | 1 268  | 976 757      | 1 424 186        | 872 397   | 3 089  | 875 486       | 2 299 672                 |
| 2010            | 500 532   | 4 567               | 1 060 646 | 3 477 | 23 128 | 1 091 818    | 1 592 350        | 1 021 121 | 11 940 | 1 033 061     | 2 625 411                 |
| 2011            | 509 160   | 3 071               | 1 243 541 | 3 477 | 22 054 | 1 272 143    | 1 781 303        | 1 087 742 | 11 877 | 1 099 619     | 2 880 922                 |

Source: BEAC

Entre 2007 et 2011, l'analyse de la structure de la masse monétaire fait apparaître un fléchissement de la part de la monnaie fiduciaire qui passe de 18,8 % à 17,7%, au profit de la monnaie scripturale dont la part augmente de 40,9 % à 44,2 %. La part de la quasi-monnaie fléchit également de 40,2 % à 38,2 %.

### a) Evolution de la monnaie fiduciaire

Le stock des billets et monnaies en circulation dans le public a augmenté de 43,3 % au cours de la période sous revue. Cette hausse a été particulièrement marquée entre 2007 et 2008 où la monnaie fiduciaire s'est accrue de 21,2%.

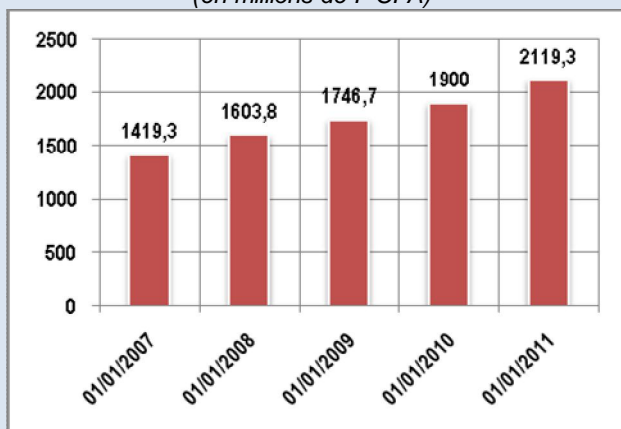
**Tableau :** Evolution de la monnaie fiduciaire

| Fin de périodes | Monnaie fiduciaire |
|-----------------|--------------------|
| 2 007           | 355 211            |
| 2 008           | 430 571            |
| 2 009           | 447 429            |
| 2010            | 500 532            |
| 2011            | 509 160            |

### b) Evolution de la monnaie scripturale

Les dépôts à vue ont enregistré une hausse de 49,3 % entre 2007 et 2011. Cette hausse s'explique par la relance de l'activité économique au Cameroun.

**Figure 1 :** Evolution des dépôts à vue  
(en millions de F CFA)



Source : COBAC

### c) Evolution de la quasi-monnaie

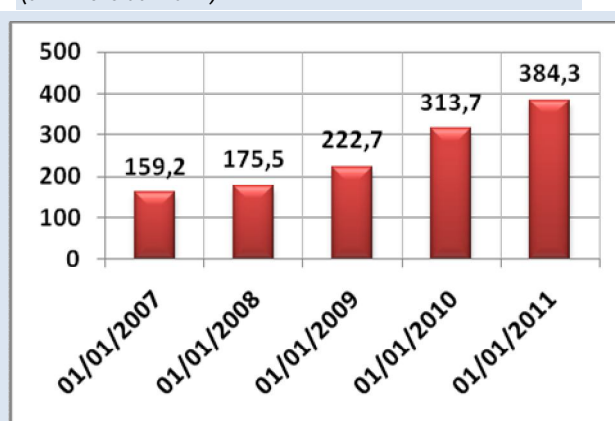
Les dépôts à terme et à régime spécial ont augmenté de 225,1 milliards, passant de 346,9 milliards en 2007 à 563,6 milliards en 2011, soit une augmentation de 62,5%, confirmant la bonne tenue de cet agrégat, en relation avec le niveau élevé de l'activité économique du secteur non pétrolier, le développement de

l'épargne, les politiques des banques, les ressources, et les ratios prudentiels.

Les comptes de dépôts à terme passent de 159,2 milliards à fin décembre 2007 à 384,3 milliards à fin décembre 2011. Les comptes de dépôts à régime spécial passent pour leur part de 187,7 milliards en décembre 2007 à 179,3 milliards en décembre 2011, soit une baisse de 5 %.

**Figure 2 :** Evolution des dépôts à terme

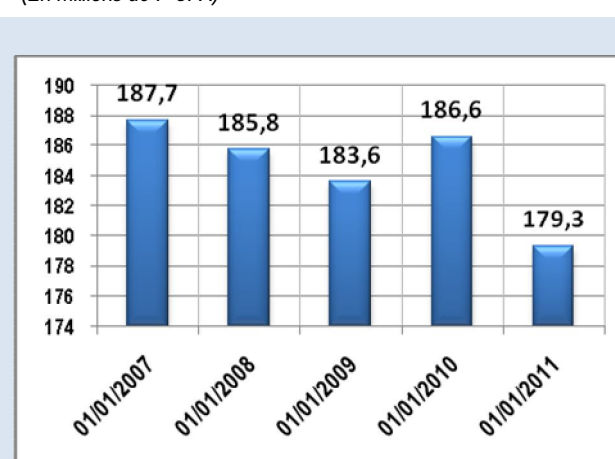
(en millions de F CFA)



Source : COBAC

**Figure 3 :** Evolution des dépôts à régime spécial

(En millions de F CFA)



Source: Banques

Entre 2007 et 2011, les dépôts de la clientèle ont fortement augmenté, passant de 1 766,2 milliards à 2 682,9 milliards (+52 %), ce qui s'explique en partie par la hausse des salaires des employés de la fonction publique en février 2008.

**Tableau 13 : Evolution des dépôts par nature**

| (en milliards de F CFA) |                |                |                |                |                |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Rubriques               | Déc-07         | Déc-08         | Déc-09         | Déc-10         | Déc-11         |
| Dépôts à régime spécial | 187,7          | 185,8          | 183,6          | 186,6          | 179,3          |
| Dépôts à terme          | 159,2          | 175,5          | 222,7          | 313,7          | 384,3          |
| Dépôts à vue            | 1 419,3        | 1 603,8        | 1 746,7        | 1 900,0        | 2 119,3        |
| <b>TOTAL</b>            | <b>1 766,2</b> | <b>1 965,1</b> | <b>2 153,0</b> | <b>2 400,3</b> | <b>2 682,9</b> |

Source: Etats CERBER

Par unités institutionnelles, la structure des dépôts est restée stable au cours de la période 2007-2011. Les particuliers qui détenaient 45,1 % du total des dépôts à fin 2007, suivi des entreprises privées (20,4 % du total des dépôts), demeurent les principaux déposants du système bancaire à fin 2011, avec 38,6 % du total des dépôts, mais la part des entreprises privées grimpe cependant à 23,4 % des dépôts au cours de la même période. Par ailleurs, l'on note un renforcement de la liquidité du secteur public. En effet, les entreprises publiques, les administrations publiques, les organismes publics et les entreprises publiques sont les troisièmes plus importants déposants du système bancaire avec 19,0% du total des dépôts en 2007 et 23,7% en 2011.

**Tableau 14 : Evolution des dépôts par unités institutionnelles**

| (en milliards de F CFA)            |                |                |                |                |                |
|------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Rubriques                          | Déc-07         | Déc-08         | Déc-09         | Déc-10         | Déc-11         |
| Administration publique centrale   | 141,7          | 129,6          | 179,2          | 196,5          | 212,7          |
| Administration publique locale     | 14,5           | 12,4           | 8,1            | 13,1           | 18,6           |
| Organismes publics                 | 86,7           | 113,5          | 125,9          | 117,8          | 107,1          |
| Administrations privées            | 66,8           | 80,6           | 84,4           | 89,2           | 86,9           |
| Entreprises publiques              | 92,6           | 123,8          | 140,2          | 180,7          | 296,8          |
| Entreprises privées                | 359,7          | 422,0          | 480,4          | 557,1          | 627,1          |
| Sociétés d'assurance et de capital | 61,8           | 54,7           | 51,0           | 58,2           | 83,3           |
| Entreprises individuelles          | 34,8           | 41,3           | 54,9           | 56,5           | 81,2           |
| Particuliers                       | 797,0          | 891,3          | 923,4          | 1 009,2        | 1 036,0        |
| Divers                             | 110,7          | 959,0          | 105,4          | 122,2          | 133,1          |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>1 766,3</b> | <b>1 965,1</b> | <b>2 152,9</b> | <b>2 400,5</b> | <b>2 682,9</b> |

Source : Etats CERBER

Les régions du Littoral et du Centre demeurent les principales zones de collecte de l'épargne, loin devant la région de l'Ouest qui arrive en troisième position. Ceci reflète la concentration des principaux pôles administratifs, commerciaux, industriels et financiers dans les villes de Douala et Yaoundé. Au 31 décembre 2011, la région du Littoral totalise 1 341,2 milliards de dépôts (50,0% du total des dépôts), contre 989,6 milliards au Centre

(36,9 %) et seulement 112,4 milliards à l'Ouest. Cette répartition est restée globalement stable sur l'ensemble des cinq dernières années.

**Tableau 15 : Evolution des dépôts par région**  
(en millions de F CFA)

| Régions              | Déc. 07          | Déc. 08          | Déc. 09          | Déc. 10          | Déc. 11          |
|----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Adamaoua</b>      | 9 669            | 11 442           | 15 215           | 16 238           | 15 863           |
| <b>Centre</b>        | 646 006          | 736 057          | 835 482          | 952 232          | 989 635          |
| <b>Extrême-Nord</b>  | 22 055           | 33 932           | 32 662           | 37 978           | 37 935           |
| <b>Est</b>           | 5 159            | 6 058            | 5 960            | 6 892            | 7 628            |
| <b>Littoral</b>      | 883 406          | 951 277          | 1 017 030        | 1 121 065        | 1 341 267        |
| <b>Nord</b>          | 23 427           | 27 475           | 30 395           | 38 152           | 47 385           |
| <b>Nord-Ouest</b>    | 42 596           | 49 136           | 52 529           | 60 823           | 50 413           |
| <b>Ouest</b>         | 81 435           | 89 794           | 89 319           | 100 528          | 112 378          |
| <b>Sud</b>           | 7 451            | 7 841            | 7 976            | 12 258           | 12 208           |
| <b>Sud-Ouest</b>     | 47 821           | 54 949           | 56 730           | 64 460           | 64 632           |
| <b>TOTAL GENERAL</b> | <b>1 769 025</b> | <b>1 967 961</b> | <b>2 143 298</b> | <b>2 410 626</b> | <b>2 679 344</b> |

Source: Banques

## 2.3. Etablissements de crédit et évolution du crédit

### 2.3.1. Constats généraux

#### a) Activité des établissements de crédit

L'évolution de l'activité des banques a été retracée à partir des bilans et comptes de résultat consolidés des banques en activité au Cameroun entre 2010 et 2011.

Mesurée par le total de bilan des banques, elle a progressé à un rythme annuel de 10,7 %. Cette croissance a reposé, à l'Actif, sur l'accroissement sensible des opérations de trésorerie à vue (+46,1 %), des crédits à la clientèle (+15,5%) et des titres immobilisés (+13,5 %). Au Passif, sur le renforcement de la capitalisation (+15,7%), des réserves (+16,7%), et sur l'augmentation des autres ressources permanentes (+203 %).

#### b) Augmentation du nombre d'établissements

La restructuration du système bancaire des années 1990 s'est traduite par une diminution sensible du nombre d'établissements de crédit en activité entre 1992 et 2000, où le nombre de banques est passé de 11 à 8. Ce mouvement s'est inversé grâce à la reprise de la croissance économique et au retour de la rentabilité du système bancaire au début des années 2000, et le nombre de banques commerciales en activité a atteint 13 au 31 décembre 2010<sup>3</sup>.

La treizième banque, à savoir BGFIBANK, a obtenu l'autorisation d'exercer au Cameroun et son immatriculation en novembre 2010.

<sup>3</sup>Au 31 décembre 2010, les 13 banques en activité au Cameroun étaient : BICEC, CA SCB, SGBC, Standard Chartered Bank, Afriland First Bank, CBC, CITIBANK, ECOBANK, UBC, NFC BANK, UBA, BAC et BGFI Bank.

#### c) Concentration du système bancaire

La concentration du système bancaire peut être appréciée par la proportion des opérations réalisées par les établissements les plus importants au regard du total de la situation globale de l'ensemble des banques. Selon ce critère, quatre établissements viennent en tête, à savoir, SGBC, BICEC, Afriland First Bank et CA-SCB.

Les quatre premiers établissements totalisent 63 % du total de bilan consolidé du système bancaire en 2011, 66 % du total des dépôts et 67 % du total des crédits.

Au plan réglementaire, on note qu'au 31 octobre 2011, sept (07) banques sur 12 en activité ont satisfait entièrement aux normes prudentielles exigées par la Commission Bancaire (voir tableau 14).



**Tableau 16 : Evolution du bilan consolidé des banques**

| ACTIF   | 2010             | 2011             | Variation en % | Variation en volume |
|---|------------------|------------------|----------------|---------------------|
| IMMOBILISATIONS   | 77 020           | 88 701           | 15,2           | 11 681              |
| TITRES DE PARTICIPATIONS ET TITRES IMMOBILISES                    | 198 285          | 224 959          | 13,5           | 26 674              |
| OPERATIONS DE CREDIT BAIL   | 40 254           | 42 319           | 5,1            | 2 065               |
| Crédits à long terme  | 29 245           | 30 248           | 3,4            | 1 003               |
| Crédits à moyen terme   | 504 083          | 599 006          | 18,8           | 94 923              |
| Crédits à court terme   | 540 956          | 619 390          | 14,5           | 78 434              |
| COMPTES DEBITEURS DE LA CLIENTELE                                 | 282 470          | 323 123          | 14,4           | 40 653              |
| CHEQUES ET EFFETS A RECOUVRER                                     | 45 921           | 50 726           | 10,5           | 4 805               |
| TITRES DE PLACEMENT, VALEURS RECUES EN PENSIONS OU ACHETÉES FERME | 11 290           | 77 236           | 584,1          | 65 946              |
| AUTRES OPERATIONS INTERBANCAIRES à terme                          | 569 027          | 361 670          | -36,4          | 207 357             |
| ET DE TRESORERIE à vue  | 480 575          | 707 212          | 47,2           | 226 637             |
| COMPTES DE REGULARISATIONS ET DIVERS                              | 116 946          | 60 950           | -47,9          | -55 996             |
| ACTIONNAIRES OU ASSOCIES  | 726              | 0                | -100           | -726                |
| REPORT A NOUVEAU  | 69 482           | 98 342           | 41,5           | 28 860              |
| PERTE DE L'EXERCICE   | 23 908           | 26 389           | 10,4           | 2 481               |
| <b>TOTAL</b>  | <b>2 990 188</b> | <b>3 310 267</b> | <b>10,7</b>    | <b>320 079</b>      |
|   |                  |                  |                |                     |
| PASSIF  | 2010             | 2011             | Variation en % | Variation en volume |
| CAPITAL   | 106 588          | 123 281          | 15,7           | 16 693              |
| RESERVES, REPÔRT A NOUVEAU, PROVISIONS POUR RISQUES GENERAUX      | 119 359          | 139 314          | 16,7           | 19 955              |
| ACTIONNAIRES, COMPTES BLOQUES A PLUS D'UN AN                      | 10 893           | 1 530            | -85,9          | - 9 363             |
| EMPRUNTS PARTICIPATIFS ET OBLIGATAIRES                            | 9 816            | 3 503            | -64,3          | - 6 313             |
| AUTRES RESSOURCES PERMANENTES                                     | 5 663            | 17 175           | 203            | 11 512              |
| BON DE CAISSE   | 185 217          | 178 190          | 3,8            | -7 027              |
| COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE à terme                        | 523 342          | 364 954          | -30,3          | -158 388            |
| à vue   | 1 141 052        | 1 413 979        | 23,9           | 272 927             |
| COMPTES D'EPARGNE   | 540 759          | 625 072          | 15,6           | 84 313              |
| COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT                              | 51 045           | 72 894           | 42,8           | 21 849              |
| VALEURS DONNEES EN PENSION OU VENDUES FERME                       | 2 053            | 6 894            | 235,8          | 4 841               |
| BANQUES ET ETS FINANCIERS à terme                                 | 64 864           | 92 170           | 42             | 27 306              |
| à vue   | 109 136          | 118 385          | 8,5            | 9 249               |
| COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS                               | 88 146           | 122 081          | 38,5           | 33 935              |
| BENEFICE DE L'EXERCICE  | 32 254           | 30 844           | 4,4            | -1 410              |
| <b>TOTAL</b>  | <b>2 990 188</b> | <b>3 310 267</b> | <b>10,7</b>    | <b>320 079</b>      |

Source : Banques

Les crédits du système bancaire ont augmenté de 217 milliards entre 2010 et 2011. Les types de crédit ayant enregistré les hausses les plus importantes sont les crédits à moyen terme (94 milliards), les crédits à court terme (78 milliards) et les comptes débiteurs de la clientèle (41 milliards).

Au cours de la même période, les dépôts de la clientèle n'ont augmenté que de 192 milliards.

**Tableau 17 : Banques en activité et leurs principaux indicateurs en 2011**

(en millions de F CFA)

| Banques        | Capital social | Résultat net  | Total bilan      | Produit Net Bancaire | Dépôts           | Crédits          |
|----------------|----------------|---------------|------------------|----------------------|------------------|------------------|
| <b>AFB</b>     | 15 800         | 3 701         | 539 701          | 27 079               | 445 862          | 233 891          |
| <b>BAC</b>     | 6 500          | -1 374        | 76 995           | 4 523                | 56 894           | 22 193           |
| <b>BICEC</b>   | 12 000         | 10 644        | 560 301          | 18 656               | 441 352          | 290 848          |
| <b>CBC</b>     | 7 000          | -8 487        | 180 843          | 7 518                | 127 505          | 63 307           |
| <b>CITI</b>    | 5 684          | 653           | 95 594           | 6 346                | 73 527           | 47 804           |
| <b>ECOBANK</b> | 10 000         | 811           | 300 963          | 20 063               | 220 895          | 184 870          |
| <b>NFC</b>     | 5 569          | 10 620        | 74 065           | 4 304                | 59 421           | 42 803           |
| <b>SCB</b>     | 6 000          | 4 028         | 377 684          | 25 443               | 332 005          | 186 343          |
| <b>SGBC</b>    | 12 500         | 12 279        | 609 714          | 40 264               | 483 806          | 344 947          |
| <b>SCBC</b>    | 7 000          | 2 636         | 205 952          | 10 294               | 183 911          | 53 916           |
| <b>UBA</b>     | 6 713          | 1 743         | 96 951           | 7 861                | 73 332           | 40 269           |
| <b>UBC</b>     | 20 000         | -3 562        | 100 458          | 3 072                | 63 263           | 14 381           |
| <b>BGFI</b>    | 10 000         | -2 346        | 91 046           | 1 580                | 20 435           | 47 195           |
| <b>TOTAL</b>   | <b>124 766</b> | <b>31 346</b> | <b>3 310 267</b> | <b>177 003</b>       | <b>2 582 208</b> | <b>1 572 767</b> |

Source : Banques

Le capital social global des 13 banques commerciales en activité au Cameroun s'élève à 124.766 milliards. UBC (20 milliards), Afriland (15.8 milliards), SGBC (12.5 milliards) et BICEC (12 milliards) détiennent à elles seules 49 % de l'ensemble de ce capital social.

Le secteur bancaire est rentable, avec un Produit Net Bancaire global de 177 milliards et un bénéfice global de 31,3 milliards en 2011.

Mesuré par le total de bilan, les banques les plus importantes en termes d'activité sont respectivement SGBC (610 milliards), BICEC (560 milliards), et Afriland (540 milliards).

Le volume global des dépôts s'élève à 2.582 milliards et le total des crédits à 1.573 milliards, soit une différence de 1.009 milliards.

### 2.3.2. Evolution des opérations sur titres

Les titres inscrits à l'actif des banques commerciales ont augmenté de 13,5 % entre 2010 et 2011, passant de 198,3 milliards à 225 milliards (+13,5%).

### 2.3.3. Evolution des opérations avec la clientèle

Les opérations de crédit et sur chèques se chiffrent à 1 664,8 milliards en 2011, contre 1 442,9 milliards un an plus tôt (+15,4%), tandis que les dépôts et comptes exigibles après encaissement atteignent 2 582 milliards de F CFA à fin 2010 alors qu'ils s'élevaient à 2 441 milliards de F CFA à fin 2010 (+5,8%).

### 2.3.4. Evolution des opérations interbancaires

A l'actif, l'encours des placements a baissé de 1,4% sur l'ensemble de la période, passant de 1 049 milliards à 1 064 milliards. Au cours de la même période, l'encours des titres reçus en pension ou achetés ferme a augmenté de 65,9 milliards de FCFA, passant de 11,3 milliards à 77,2 milliards (+584,1%).

Au passif, l'encours de titres donnés en pension est passé de 2,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2010 à 6,9 milliards de FCFA (+235,8%) au 31 décembre 2011.

### 2.3.5. Capitaux propres

L'assise financière des établissements de crédit s'est renforcée au cours de la période sous revue, sous une approche strictement comptable.

Les capitaux propres (capital+réserves) ont progressé 16,7 % en 2011, passant de 225 à 262,6 milliards de FCFA, en partie, en raison de la rentabilité des banques au cours de cet exercice.

### 2.3.6. Hors-bilan

Les opérations en hors-bilan des banques ont fortement augmenté (+189%), tirées à la hausse par les effets déposés en garantie des opérations de refinancement (+ 1306%) et les opérations de caution et avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers (+351%).

Tableau 18 : Hors-bilan consolidé des banques

| (Montants en milliards de F CFA)  |       |      |                |                     |
|---|-------|------|----------------|---------------------|
| HORS-BILAN  | 2 010 | 2011 | Variation en % | Variation en volume |
| Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers | 86,3  | 148  | 71,5           | 61,7                |
| Cautions, avals, autres garanties reçues des intermédiaires financiers    | 131,7 | 155  | 17,7           | 23,3                |
| Cautions, avals, autres garanties en faveur de la clientèle               | 465,2 | 553  | 18,9           | 87,8                |
| Effets déposés en garantie de refinancement                               |       | 59   | 100            | 59                  |
| <b>TOTAL</b>  | 856,0 | 37   | -95,7          | -819                |

### 2.3.7. Evolution des résultats des banques

Au Cameroun, le produit net bancaire (PNB) s'est accru de 12,2 % en 2011, passant de 183,5 milliards en 2010 à 205,8 milliards en 2011.

La hausse de cet indicateur est expliquée principalement par l'affermissement des marges sur opérations avec la clientèle (+ 14,2 %), sur opérations diverses (+ 8,9%) et sur opérations financières (+ 43,3 %). Comme l'année précédente, la marge sur opérations de trésorerie a connu une forte baisse de 38 %, et celle sur opérations de crédit-bail a reculé de 32,3 %.

Les frais généraux des banques camerounaises, à fin 2010, se sont établis à 141,3 milliards, soit une hausse de 29% par rapport à l'année 2010, où ils ressortaient à 109,5 milliards. Ainsi, le coefficient net d'exploitation ressort à 68,7 %.

**Tableau 19 :** Evolution du compte de résultat consolidé des banques

| EXERCICE  | (En millions de F CFA) |                |                |                |                | Variation en %<br>(entre 2011 et 2010) | Variation en volume<br>(entre 2011 et 2010) |
|---|------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|--|---|
|   | 2007                   | 2008           | 2009           | 2010           | 2011           |  |   |
| <b>Marge sur opérations de trésorerie</b>         | <b>9 517</b>           | <b>12 762</b>  | <b>5 111</b>   | <b>2 744</b>   | <b>1 700</b>   | -38                                    | -1 044                                      |
| Produits des opérations de trésorerie             | 15 015                 | 16 505         | 8 560          | 4 570          | 4 700          | 2,8                                    | 130   |
| Charges sur opérations de trésorerie              | 5 498                  | 3 743          | 3 449          | 1 826          | 3 000          | 64,3                                   | 1 174                                       |
| <b>Marge sur opérations financières</b>           | <b>7 200</b>           | <b>5 906</b>   | <b>5 029</b>   | <b>5 443</b>   | <b>7 800</b>   | 43,3                                   | 2 357                                       |
| Intérêts et dividendes sur opérations financières | 7 664                  | 6 563          | 5 558          | 6 069          | 8 300          | 36,8                                   | 2 231                                       |
| Intérêts sur ressources permanentes               | 464                    | 657            | 529            | 626            | 500            | 20,1                                   | -126  |
| <b>Marge sur opérations clientèle</b>             | <b>67 557</b>          | <b>78 103</b>  | <b>87 830</b>  | <b>92 184</b>  | <b>105 300</b> | 14,2                                   | 13 116                                      |
| Produits des opérations avec la clientèle         | 100 407                | 108 766        | 116 122        | 121 799        | 136 800        | 12,3                                   | 15 001                                      |
| Charges sur opérations avec la clientèle          | 32 850                 | 30 663         | 28 292         | 29 615         | 31 500         | 6,4                                    | 1 885                                       |
| <b>Marge sur opérations diverses</b>              | <b>68 585</b>          | <b>75 681</b>  | <b>74 879</b>  | <b>81 496</b>  | <b>88 800</b>  | 8,9                                    | 7 304                                       |
| Produits des opérations diverses                  | 76 667                 | 85 730         | 84 196         | 104 505        | 117 400        | 12,3                                   | 12 895                                      |
| Charges sur opérations diverses                   | 8 082                  | 10 049         | 9 317          | 23 009         | 28 600         | 24,3                                   | 5 591                                       |
| <b>Marge sur opérations de crédit-bail</b>        | <b>3 285</b>           | <b>6 454</b>   | <b>6 489</b>   | <b>3 250</b>   | <b>2 200</b>   | -32,3                                  | -1 050                                      |
| Produits des opérations de crédit-bail            | 17 089                 | 28 361         | 34 342         | 23 702         | 27 400         | 15,6                                   | 3 698                                       |
| Charges sur opérations de crédit-bail             | 13 804                 | 21 907         | 27 853         | 20 452         | 25 200         | 23,2                                   | 4 748                                       |
| <b>Produit net bancaire</b>                       | <b>156 144</b>         | <b>178 906</b> | <b>179 338</b> | <b>185 117</b> | <b>205 800</b> | 11,2                                   | 20 683                                      |
| Produits accessoires                              | 5 867                  | 8 052          | 9 408          | 3 619          | 3 636          | 0,5                                    | 17  |
| Charges de personnel                              | 40 705                 | 43 751         | 44 206         | 43 832         | 47 125         | 7,5                                    | 3 293                                       |
| Autres frais généraux                             | 53 078                 | 58 705         | 66 968         | 65 657         | 94 153         | 43,4                                   | 28 496                                      |
| Amortissements nets                               | 10 684                 | 12 104         | 11 733         | 11 462         | 12 812         | 11,8                                   | 1 350                                       |
| <b>Résultat brut d'exploitation</b>               | <b>68 228</b>          | <b>84 502</b>  | <b>77 572</b>  | <b>67 785</b>  | <b>68 138</b>  | 0,5                                    | 353   |
| Dotations nettes aux provisions                   | 12 312                 | 25 786         | 48 891         | 31 266         | 51 851         | 65,8                                   | 20 585                                      |
| <b>Résultat courant</b>                           | <b>45 232</b>          | <b>46 612</b>  | <b>16 948</b>  | <b>36 519</b>  | <b>16.287</b>  | -90,5                                  | -33 044                                     |
| Impôts sur les sociétés                           | 19 590                 | 22 060         | 20 797         | 23 583         | 6 181          | 11,1                                   | 2 616                                       |
| <b>Résultat net</b>                               | <b>26 963</b>          | <b>24 451</b>  | <b>-6 563</b>  | <b>13 141</b>  | <b>10 106</b>  | -23,1                                  | -3 035                                      |
| Coefficient d'exploitation (FG/PNB)               | 60,06%                 | 57,27%         | 61,99%         | 59,15%         | 68,7 %         |  |   |

Source : Banques

Le résultat brut d'exploitation s'est légèrement relevé de 0,5 %. A fin 2011, il est en effet ressorti à 68,1 milliards, contre 67,8 milliards un an plus tôt. Les dotations nettes aux amortissements des banques camerounaises ont augmenté de 11,8 % à 12,8 milliards, contre 11,5 milliards un an plus tôt. De même, celles relatives aux provisions ont augmenté de 65,8%, passant de 31,3 milliards en 2010 à 51,9 milliards à fin 2011 dans le cadre de l'assainissement des banques.

A fin 2011, le système bancaire enregistre un bénéfice global de 10 milliards, en diminution de 3 milliards par rapport à 2010. Cette baisse s'explique principalement par l'augmentation des dotations nettes aux provisions.

### 2.3.8. Evolution des crédits à la clientèle

Les crédits accordés à la clientèle se sont accrus de 17 %. Ils passent de 1548,3 milliards en décembre 2010 à 1811,1 milliards en décembre 2011.

**Tableau 20 : Evolution des crédits à la clientèle par nature**

| RUBRIQUES/MOIS                      | Déc. 2010      | Déc.2011       | Glissement annuel % | % du total   |
|-------------------------------------|----------------|----------------|---------------------|--------------|
| Crédits à long terme                | 29,0           | 31,1           | 7,1                 | 1,7          |
| Crédits à moyen terme               | 501,6          | 602,6          | 20,1                | 33,3         |
| Crédits à court terme               | 528,9          | 622,9          | 17,8                | 34,4         |
| Créances brutes en souffrance       | 235,3          | 276,1          | 17,3                | 15,2         |
| Comptes débiteurs de la clientèle   | 240,6          | 258,1          | 7,3                 | 14,3         |
| Autres sommes dues par la clientèle | 13,0           | 20,3           | 56,4                | 1,1          |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>1 548,3</b> | <b>1 811,1</b> | <b>17,0</b>         | <b>100,0</b> |

Source : Etats CERBER

Les différents types de concours bancaires en faveur de la clientèle ont fluctué de la manière suivante :

- Les crédits à long terme sont passés de 29,0 milliards en décembre 2010 à 31,1 milliards en décembre 2011, soit une augmentation de 7,1 % ;
- Les crédits à moyen terme ont augmenté de 20,1 %. Ils s'élevaient à 501,6 milliards en décembre 2010 et à 602,6 milliards en décembre 2011. Cet accroissement s'explique principalement par la hausse des crédits d'équipement et des crédits à la consommation ;
- Les crédits à court terme ont également progressé de 17,8 %, passant de 528,9 milliards en décembre 2010 à 622,9 milliards en décembre 2011.
- Les créances brutes en souffrance<sup>4</sup> se chiffrent à 276,1 milliards au 31 décembre 2011, contre 235,3 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 17,3%.
- Les comptes débiteurs<sup>5</sup> de la clientèle se fixent à 240,6 milliards en décembre 2010 et à 258,1 milliards en fin décembre 2011, soit une hausse de 7,3 % en glissement annuel.

Les autres sommes dues par la clientèle<sup>6</sup> ont enregistré une importante diminution (-75,4 milliards), passant de 95,7 milliards en septembre 2011 à 20,3 milliards en décembre 2011. Cette baisse est essentiellement relevée à ECOBANK (-75,2 milliards).

<sup>4</sup>Les créances brutes en souffrance comprennent les créances impayées, les créances immobilisées, les créances douteuses couvertes par la garantie de l'Etat, les créances douteuses couvertes par des sûretés réelles, les autres créances douteuses, les créances impayées sur le crédit-bail et les créances douteuses sur le crédit-bail.

<sup>5</sup>Découverts.

<sup>6</sup> Virements en instance et chèques certifiés, comptes bloqués, avoirs en cours de prescription, effets déplacés échus représentatifs de crédits distribués en cours de recouvrement chez les confrères, mais dont le sort n'est pas encore connu.



**Tableau 21 : Evolution des crédits par unités institutionnelles**

|                                     | Déc. 2010      | Déc. 2011      | Glissement annuel % | % du volume  |
|-------------------------------------|----------------|----------------|---------------------|--------------|
| Entreprises Privées                 | 1 019,0        | 1 270,3        | 24,7                | 70,1         |
| Particuliers                        | 202,9          | 262,4          | 29,3                | 14,5         |
| Entreprises Publiques               | 202,2          | 121,0          | -40,2               | 6,7          |
| Entreprises individuelles           | 78,5           | 89,3           | 13,6                | 4,9          |
| Administrations Privées             | 18,9           | 30,4           | 61,0                | 1,7          |
| Société d'Assurance et de Capital   | 7,3            | 22,6           | 210,1               | 1,3          |
| Divers                              | 5,9            | 12,4           | 110,7               | 0,7          |
| Administrations Publiques locales   | 0,4            | 2,1            | 377,9               | 0,1          |
| Organismes publics                  | 0,3            | 0,4            | 38,6                | 0,0          |
| Administrations Publiques Centrales | 12,8           | 0,2            | -98,8               | 0,0          |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>1 548,3</b> | <b>1 811,1</b> | <b>17,0</b>         | <b>100,0</b> |

Source : Etats CERBER

Au 31 décembre 2011, la répartition des emplois par type de clientèle montre que les entreprises privées demeurent les principaux bénéficiaires des prêts bancaires. Elles reçoivent à elles seules 70,1 % du total des crédits.

L'évolution de la répartition des crédits par secteur d'activités concerne la période allant du 31 décembre 2010 au 30 septembre 2011. Elle est présentée dans le tableau ci-après :

**Tableau 23 : Evolution des crédits bancaires par secteur d'activité**

| SECTEURS ECONOMIQUES/MOIS  | Déc. 2010 (a)  | Déc. 2011 (b) | Variation en % ((b-a)/a) | % du volume  |
|--|----------------|---------------|--------------------------|--------------|
| Commerce de gros et détail-Restauration et Hôtel                             | 432,6          | 533,3         | 23,3                     | 25,2         |
| Bâtiments et Travaux publics   | 196,0          | 391,4         | 99,7                     | 18,5         |
| Industries extractives   | 319,9          | 261,3         | -18,3                    | 12,3         |
| Agriculture- Elevage- Chasse-Sylviculture- Pêche                             | 28,2           | 242,7         | 760,6                    | 11,5         |
| Services destinés aux collectivités, sociaux et personnels                   | 151,8          | 212,9         | 40,3                     | 10,0         |
| Transports-activités des auxiliaires de transport et Télécoms                | 179,8          | 200,4         | 11,5                     | 9,5          |
| Industries manufacturières   | 481,4          | 132,1         | -72,6                    | 6,23         |
| Production et distribution d'Electricité- Gaz vapeur- Eau                    | 43,0           | 111,6         | 159,5                    | 5,3          |
| Activité des inst. fin. Immobilières- production et services des entreprises | 180,7          | 34,2          | -81,1                    | 1,61         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>2.013,3</b> | <b>2.120</b>  | <b>5,3</b>               | <b>100,0</b> |

Source : BEAC DN - Centrale des risques

Ce tableau montre qu'à fin 2011, le secteur du commerce, de la restauration et de l'hôtellerie a reçu 533,3 milliards, soit 25,2 % du total des crédits. Il est suivi par les secteurs des bâtiments et travaux publics (18,5 %), des industries extractives (12,3 %), de l'agriculture, l'élevage, la chasse, la sylviculture et la pêche (11,5 %), de la production des services aux collectivités et personnels (10,0 %), du transport et des activités auxiliaires de transport (9,5 %), des industries manufacturières (6,2 %), de la production et distribution d'électricité, gaz et eau (5,3 %), et des activités des institutions financières, des affaires immobilières et des services destinés aux entreprises (1,6 %).

La prépondérance des crédits au commerce, la restauration et l'hôtellerie s'explique par le poids important de ce secteur au Cameroun et par la structure des ressources des banques commerciales, qui sont en grande partie constituées de dépôts à court terme.

## 2.4. Système et moyens de paiement

Depuis 1999, la BEAC a initié un projet de réforme des systèmes de paiement, qui a abouti à l'instauration de trois principales infrastructures :

- le système de Règlement Brut en Temps Réel (RBTR) au niveau sous-régional, pour les opérations de gros montants et de politique monétaire baptisé Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) ;
- le Système Net de Paiement en Masse (SNPM) par pays, pour la télécompensation des chèques, virements et prélèvements, connu sous l'acronyme SYSTAC (Système de Télécompensation en Afrique Centrale).
- le système monétique interbancaire avec l'émergence des cartes bancaires par pays et pour la sous-région, baptisé Système de Monétique en Afrique Centrale (SMAC).

S'agissant des incidents de paiements, les textes de base suivants définissent les procédures de leur gestion :

- le Règlement n° 02/03/CEMAC/UMAC/CM du 04 avril 2003 relatif aux Systèmes, Moyens et Incidents de paiement ;
- la Décision à Caractère Général n° 4/76 du 30 août 1976 portant instructions en matière de déclarations d'incidents de paiement ;
- la Décision à Caractère Général n° 2/78 du 9 mars 1978 instituant la centralisation mensuelle et le fichier des chèques sans provision.

Le premier texte institue en son article 210 la création de quatre fichiers gérés par la BEAC, à savoir : (i) le fichier des comptes bancaires ; (ii) le fichier des incidents de paiement sur chèques et sur cartes de paiement ; (iii) le fichier des

effets impayés ; et (iv) le fichier des chèques et cartes irréguliers.

Dans l'attente de l'Instruction du Gouverneur de la BEAC devant définir les modalités de fonctionnement du Fichier Central National des Incidents de Paiement, les Décisions à Caractère Général n° 4/76 du 30 août 1976 et n° 2/78 du 9 mars 1978 confient au Conseil National du Crédit, la responsabilité de la gestion transitoire de la centralisation des incidents de paiement au Cameroun.

C'est dans ce sens que le Cameroun, depuis 1976, à travers le Conseil National du Crédit, a mis en place un Fichier des Incidents de Paiement pour le Cameroun. Ce fichier vise à :

- restaurer la confiance du public à l'endroit de la monnaie scripturale ;
- conforter la crédibilité de la fonction d'intermédiaire financier assurée par les établissements de crédit, le Trésor Public et les services financiers des Chèques Postaux ;
- assurer un environnement propice à l'assainissement des transactions courantes ;
- moderniser et uniformiser les moyens de paiement, condition nécessaire au développement de la bancarisation.

### 2.4.1. Evolution des opérations par chèque

Entre 2009 et 2011, le montant global des opérations sur chèque s'est chiffré à 5 461,5 milliards de F CFA. Au total, 2 092 402 chèques ont été émis, dont 719 252 pour la seule année 2011.

Tableau 24 : Evolution des opérations sur chèque

|                          | 2009    | 2010    | 2011    |
|--------------------------|---------|---------|---------|
| Nombre                   | 679 831 | 693 312 | 719 259 |
| Valeur (milliards F CFA) | 1 820,7 | 1 967,8 | 2 073,0 |

Source : BEAC DN - SYSTAC

## 2.4.2. Evolution des incidents de paiement

Les statistiques de la BEAC font apparaître une constante augmentation des incidents de paiement entre 2009 et 2011, aussi bien en nombre qu'en valeur. Au cours de cette période, le cumul des incidents de paiement déclarés pour insuffisance et absence de provision s'élève à 27 433 pour une valeur de 91,3 milliards de F CFA. En glissement annuel, le nombre et la valeur des incidents de paiement déclarés ont augmenté respectivement de 21,1% et 22,4% entre 2010 et 2011.

**Tableau 25 :** Evolution des incidents de paiement

|                                 | 2009  | 2010  | 2011   |
|---------------------------------|-------|-------|--------|
| <b>Nombre</b>                   | 7 852 | 8 857 | 10 724 |
| <b>Valeur (milliards F CFA)</b> | 24,8  | 29,9  | 36,6   |
| <b>Variation (%)</b>            |       |       |        |
| <b>Variation nombre</b>         | 2,6   | 12,8  | 21,1   |
| <b>Variation Valeur</b>         | -0,4  | 20,6  | 22,4   |

Source: BEAC DN - SYSTAC

## 2.4.3. Evolution des virements

Les virements effectués au cours de la période allant de 2010 à 2011 ont également connu une progression significative. En 2010, 582.315 opérations ont été effectuées, pour un montant total de 1 551,4 milliards de F CFA, soit une augmentation de 18,4 % par rapport à 2009. Le montant des opérations effectuées en 2011 s'élève à 1 783,8 milliards F CFA, pour 794731 opérations effectuées, soit une augmentation de 15,0% par rapport à 2010.

**Tableau 26 :** Evolution des virements

|                                 | 2009    | 2010    | 2011    |
|---------------------------------|---------|---------|---------|
| <b>Nombre</b>                   | 448 519 | 582 315 | 794731  |
| <b>Valeur (milliards F CFA)</b> | 1 309,8 | 1 551,4 | 1 783,8 |

Source : BEAC DN - SYSTAC

## BIBLIOGRAPHIE

- BEAC, *Bulletins du marché monétaire, éditions 2009 et 2010* ;
- BEAC, *Rapport d'activités 2009* ;
- COBAC, *Rapport annuel 2010* ;
- Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale, *Les économies de l'Afrique Centrale 2010* ;
- FMI, *Rapport annuel 2010* ;
- MINFI, *Loi des Finances, éditions 2009, 2010 et 2011 et 2012* ;
- ONU, *Situation et perspectives de l'économie mondiales, 2011* ;
- ONU, *Situation et perspectives de l'économie mondiales, 2012* ;
- Zone franc, *Rapport annuel 2011* ;
- Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, *Rapport sur l'Afrique, 2012*.